

Rapport **financier** 2009

Troc

.com





Maintenant, Troc de l'Île et Troc International se disent



1^{ère} chaîne européenne
de dépôt-vente

Sommaire

Message du management	Page 4
Présentation du groupe	Page 6
Rapport de gestion du directoire	Page 24
Rapport du conseil de surveillance	Page 38
Résolutions soumises à l'Assemblée générale	Page 42
Patrimoine, Situation financière, Résultats	Page 46
Eléments financiers	Page 50
<i>A. Comptes consolidés</i>	Page 55
<i>B. Comptes sociaux</i>	Page 84



2009 une année de transition pour le groupe Troc.com

« Le marché de l'occasion n'est plus un marché réservé à une clientèle limitée, mais est devenu un mode de consommation courant ouvert à tous... »

Notre enseigne a énormément évolué ces dernières années. Nous avons gagné en maturité, nous permettant ainsi de conserver notre place de Leader du dépôt-vente en Europe.

NOTRE METIER NOUS A PROTEGE DE LA CRISE.

L'environnement économique au cours de l'année 2009, s'est rapidement dégradé à la suite de la crise financière qui s'est déclenchée à l'automne 2008. Cette crise qui a touché tous les secteurs de l'économie a particulièrement affecté le marché de l'immobilier, et par là même le marché de l'équipement de la maison. Néanmoins notre concept original et novateur nous a permis de limiter l'impact de la crise : le volume d'encaisse de l'ensemble de notre réseau n'a reculé que de 3% par rapport à l'année 2008.

UNE NOUVELLE EQUIPE A LA TETE DE L'ENSEIGNE.

George Yana, après 7 années passées à la Présidence du Directoire du groupe Troc de l'Île, a décidé de se retirer de la direction opérationnelle du groupe, afin de regagner la Belgique et d'y profiter d'une retraite bien méritée. La Direction Générale du groupe est dorénavant assurée par Pierre Engel et Henry Rustici qui occupaient respectivement les fonctions de Directeur du réseau et de Directeur Administratif et Financier du Groupe.

PREPARER LE FUTUR DU GROUPE.

Cette année de crise nous a forcés à nous remettre en question, à repenser nos façons de faire, à imaginer de nouveaux services pour nos clients. Après le démarrage de notre site marchand Troc.com, après la mise en œuvre de nos bonnes pratiques, après le changement de nom de notre enseigne, nous avons lancé avec l'ensemble de nos franchisés, un grand chantier de réflexion sur notre métier et sur les évolutions et les améliorations que nous souhaitons lui apporter. Ces améliorations nous permettront de transmettre au mieux ce magnifique métier à l'ensemble de nos collaborateurs, et ainsi de mieux servir nos clients.

Notre ambition

Devenir le plus grand acteur de l'occasion sur le net comme en magasin

Pierre Engel et Henry Rustici
Directeurs Généraux du Groupe



Historique



Jean-Pierre BOUDIER
Fondateur de l'enseigne

Il y a 25 ans avec l'ouverture de son premier TROC DE L'ÎLE, Jean-Pierre BOUDIER posait les bases d'un concept novateur qui allait devenir acteur incontournable dans le paysage du commerce des biens d'équipement de la maison. Le concept qui favorise l'achat/revente des biens mobiliers, de décoration et d'équipement de la maison s'inscrit dans toutes les tendances de son époque. TROC.COM répond autant aux besoins financiers : valoriser ses vieux objets, revendre ses anciens meubles avant l'acquisition de nouveaux, les déménagements, les événements familiaux, changer de lieux d'habitation, mais aussi aux phénomènes de mode et de société : les considérations écologiques : recycler et ne pas jeter, l'envie de « customiser » ses objets, l'engouement de décorations d'intérieurs et créer sa propre décoration.



1982 - 1987

Création en 1982 par Jean-Pierre BOUDIER du premier Troc de l'Île. Ouverture en 1987 de la première franchise.

2001 - 2002

Le service s'étoffe par la **création du site TROC.COM**, vitrine du réseau Troc de l'Île offrant plus de 240 000 objets en ligne.

1988 - 1994

Entre 1992 et 1997, TROC DE L'ÎLE reçoit chaque année le trophée IREF du meilleur franchisé de France.

2003

Ouverture de trois points de vente en **Allemagne** et développement de la franchise en Espagne.

1995

Première implantation à l'étranger, en Suisse, et création de l'enseigne **TROC INTERNATIONAL**.

2004

Publication du livre de Jean-Pierre BOUDIER "de chômeur à PDG". Lancement de la "**Pépinières d'entrepreneurs**". **Franchissement des 150 magasins en Europe.**

1996 - 1997

En 1997, Troc de l'Île réalise son introduction sur le Marché Libre de la Bourse de Paris. Renforcement du développement à l'international avec la signature de la **Master Franchise pour la Belgique et l'ouverture du premier point de vente en Espagne à Barcelone.**

2005

Acquisition de la Master Franchise Belge **Lancement du plan « Ambitions 2010 ».**

1998 - 2000

Cette période est marquée par la diversification du réseau avec **129 points de vente fin 2000 répartis sur 6 pays d'Europe** (France, Belgique, Luxembourg, Suisse, Allemagne, Espagne).

2007

Réorganisation juridique et financière du Groupe :

- Fusion de 35 magasins regroupés dans une seule entité : TROC.MAG.
- Fusion de Markinfo / Troc S.A.
- Création de la Holding FITROC avec entrée du management au capital après apport des titres Troc S.A. détenus par le fondateur.



U n e d e u x i è m e v i e p o u r v o s o b j e t s .

WWW.TROC.COM

Présentation du groupe

Présentation du groupe

Troc.com :

« Un concept novateur imaginé
il y a plus de 28 ans »

Sur une idée de Jean-Pierre Boudier, ancien cadre de la distribution et actionnaire majoritaire aujourd'hui, Troc.com a été créé en 1982 à l'origine sous le nom de Troc de l'Île.

Troc.com, un concept avant-gardiste, devenu, aujourd'hui un acteur incontournable du marché de l'occasion, mode de consommation de plus en plus courant.

Notre métier :

« L'occasion »

L'idée consistait à vendre, par ordre et pour compte d'autrui, les biens d'occasion d'équipement de la maison, de la décoration, des loisirs et du sport dans des surfaces commerciales de 1 200 m², implantées en périphérie d'agglomérations et situées dans des zones de chalandise de plus de 60 000 habitants.

Notre concept :

« Appliquer au secteur du dépôt-vente les techniques de la grande distribution »

Le rapide succès de Troc.com repose sur son concept novateur : appliquer, dans la plus grande transparence, la formule de dépôt-vente, fondement même de la réciprocité d'intérêts entre les parties (vendeurs, magasins et acheteurs) en exploitant des surfaces de vente selon les techniques, la rigueur et les méthodes de la grande distribution. En 2008, le concept est décliné sur Internet, sur www.troc.com, site marchand du groupe.

Notre marché :

« Le commerce de l'occasion est un mode de consommation de plus en plus courant »

Le marché de l'occasion des biens d'équipement, de loisirs et de décoration de la maison représente en France un volume annuel de transactions d'environ 6 milliards d'euros. Ce commerce en constante progression, générateur de pouvoir d'achat, devient désormais un mode de consommation incontournable, répondant à la tendance de l'achat malin et aux préoccupations sans cesse croissantes de la préservation environnementale (recyclage)

La notion de développement durable gagne en effet le marché de l'occasion : le rôle dynamique du marché de l'occasion contribue à offrir une seconde, voire une troisième vie aux articles d'équipement et jouant ainsi un rôle important en parfaite

harmonie avec les préoccupations écologiques actuelles. Selon les derniers sondages, 53 % des vendeurs d'un objet d'occasion et 60 % des acheteurs a le sentiment de faire un geste pour l'environnement.

Notre éthique :

« La complémentarité d'intérêts et le respect des clients »

Que cela concerne notre métier en magasin comme sur notre site internet marchand, www.troc.com, le concept TROC.COM repose sur la complémentarité d'intérêts qui existe entre le vendeur et le commerçant.

En effet, la commission perçue par TROC.COM, en magasins comme sur son site, est proportionnelle au prix de vente. Les conditions de vente et le prix sont définis à l'avance.

Leader dans le dépôt-vente, TROC.COM s'engage à toujours plus d'éthique et de transparence. Lancé en 1994, « l'engagement 100% » est un véritable contrat de sérénité pour le déposant.

La « **garantie totale TDI** » : assurance unique en France, certifiée au déposant le paiement intégral ou la restitution de son bien en cas de défaillance du magasin.

Le « **Contrat Sûr** » : sur simple demande le déposant bénéficie de l'expertise et de l'estimation à domicile gratuite de ses biens. Un contrat clair et précis est signé par les deux parties à chaque dépôt. Les biens sont assurés contre les risques d'incendie et de vol. L'état de vos ventes et l'ensemble de tous les mouvements de votre compte est accessible 24h/24 par internet. Le produit des ventes est directement adressé au déposant ou au particulier ayant vendu sur www.troc.com par chèque ou virement bancaire.

Aujourd'hui Troc.com est le leader européen du dépôt-vente de biens d'occasion, avec un chiffre d'affaires sous enseigne de **144 millions d'Euros** (au 30.09.2009) et **190 points de vente** répartis en France, en Suisse, en Belgique, au Luxembourg, en Espagne et en Allemagne.

Fort de ses 28 ans d'expérience, Troc.com reçoit chaque année 20 millions de visiteurs en magasins et 5 millions sur son site Internet **www.troc.com**.

Le commerce des biens d'occasion est un mode de consommation de plus en plus courant

Quelles sont les sources du succès du marché de l'occasion ?

1/Générateur de pouvoir d'achat avec les produits qui « dorment » chez soi...

Selon l'analyse par Gérard MERMET de l'étude BVA réalisée en 2007 pour Troc.com.

Cette analyse révèle que :

- 52% des personnes interrogées nous confient leur produit pour faciliter l'achat d'un nouvel équipement neuf.
- 18% des personnes interrogées nous confient leurs biens d'occasion au moment d'un déménagement.

Ces résultats nous permettent d'affirmer notre rôle d'accélérateurs de consommation en permettant à tous l'accès aux produits actuels.

D'autre part, le rôle dynamique du marché de l'occasion contribue à offrir une seconde, voire une troisième vie aux articles d'équipement et jouant ainsi un rôle important en parfaite harmonie avec les préoccupations écologiques actuelles :

- 18 % de la population française a déjà vendu un ou plusieurs produits d'occasion (10 % en ont vendu au cours des 12 derniers mois)
- 39 % ont déjà acheté un produit d'occasion (16 % au cours des 12 derniers mois).

2/Un marché dynamisé par l'essor des sites Internet spécialisés :

Internet est devenu ces dernières années le circuit d'achat et de vente le plus fréquemment utilisé sur le marché de la seconde main : les sites Internet spécialisés dans l'occasion ont drainé en 2007-2008 43% des ventes, et 53% des achats et ces chiffres sont en constante augmentation. De plus, il est acquis pour près de 3 français sur 4 (71%) que les achats et ventes de biens d'occasion sur Internet ne vont cesser de progresser dans les années à venir.

Les atouts d'Internet par rapport aux autres circuits du marché de l'occasion répondent aux attentes des consommateurs du marché de l'occasion, tant pour l'achat que pour la vente :

- rapidité
- praticité
- simplicité

Enfin, la mobilité géographique et sociale est une des nombreuses occasions de renouveler ses biens d'équipement des foyers.

C'est pour ces raisons, et pour coller au plus près de la demande des consommateurs que nous avons lancé en 2008 notre site marchand. Cette nouvelle version de www.troc.com relie Internet aux points de vente pour former un même réseau de distribution.

Et c'est tout naturellement que le groupe Troc de l'île SA a décidé à cette même époque d'utiliser le nom du site Internet comme nouvelle appellation pour ses magasins, en France et à l'International : « Maintenant TROC DE L'ÎLE se dit TROC.COM »



Une gamme complète de services pour le vendeur et l'acheteur

En professionnalisant le marché de l'occasion, Troc.com l'a rendu plus accessible et plus sûr pour les particuliers. La marque se positionne comme un véritable prestataire de services, qui s'engage à garantir éthique et transparence, en magasin comme sur son site marchand.

Et pour suivre l'évolution des modes de consommation, le groupe a lancé son site marchand, www.troc.com, en 2008 afin d'offrir aux consommateurs le meilleur des deux mondes : les avantages d'Internet associés à un réseau physique, européen, de 190 magasins, pour mieux vendre ou acheter des biens d'occasion.

Les capacités d'expertise fondamentale de Troc.com assurent aux vendeurs et acheteurs une juste valorisation de leurs biens d'occasion. Tous les articles vendus sur www.troc.com transitent systématiquement par nos magasins afin de garantir la conformité de l'article acheté en ligne avant sa livraison à domicile ou son retrait en magasin. Les internautes peuvent ainsi vendre ou acheter en toute sécurité des biens d'occasion en ligne et bénéficier en magasin comme sur le net du meilleur des services.

Pour le vendeur :

« de l'estimation gratuite à domicile à la mise en avant des produits »

La solution « zéro contrainte » proposée par l'enseigne facilite les démarches des vendeurs et leur assure un service sur-mesure :

- visite à domicile sur rendez-vous et estimation sur place des biens
- proposition d'un devis pour le transport,
- établissement du contrat,
- démontage et enlèvement des biens avec remontage en magasin,
- paiement après la vente, par chèque à domicile ou virement bancaire,
- etc...

D'autre part, le vendeur bénéficie gratuitement de la mise en avant de ses produits en magasin sur plus de 200 000 m² de surfaces de vente et sur le site marchand de l'enseigne, www.troc.com. Chaque produit entrant chez Troc.com est référencé et photographié via un système inédit de PDA couplé à des outils de gestion. Le vendeur peut également suivre les ventes 24h/24 grâce à la rubrique « mon compte ».

Pour l'acheteur :

« des produits uniques, des outils de recherche et des garanties »

Sur le site, les offres de vente sont classées par prix et famille de produits d'équipement de la maison, des loisirs et des sports (9 familles générales et 90 sous familles). Grâce à une navigation simple, l'internaute peut accéder au catalogue complet des articles mis en ligne par tous les magasins.

S'il ne trouve pas son bonheur, il peut utiliser un service « d'avis de recherche », qui l'alertera par email dès qu'un article répondant à ses souhaits aura été enregistré par l'un des 190 magasins.

Enfin, il bénéficie de plusieurs garanties essentielles sur le marché de l'occasion :

- le contrôle de la conformité des annonces des articles proposés à la vente par les 800 experts du réseau
- la certitude de la correspondance entre l'article commandé et l'article livré
- la garantie d'être livré
- le paiement en ligne sécurisé

« L'innovation systématique requiert la volonté de considérer le changement comme une opportunité Peter Drucker »

C'est dans cet esprit, et après un recul de deux années, que nous avons décidé d'offrir aux consommateurs, en Mars 2010, **une nouvelle version de www.troc.com**. Plus intuitive, elle se décline en trois thèmes principaux, et laisse une large place à chaque magasin du groupe.

En parallèle, le groupe a lancé, son site marchand de literie, **www.matelas.com.troc**, offrant sa gamme exclusive de matelas, sous la marque « MYRIADES ».

Notre volonté :
« Conserver notre leadership sur le marché, nous oblige à un devoir d'excellence et de perfection au cœur de notre métier. »



La franchise : un formidable levier humain, des rencontres hors du commun



« Créer sa propre entreprise constitue une des plus belles possibilités d'aventure humaine qui nous soit offerte aujourd'hui. La tenter a été mon choix, à une époque charnière de ma vie. L'enrichissement personnel qui en a découlé m'a donné la passion d'entreprendre et le goût de la communiquer à d'autres en forgeant notre mission de « franchiseur ».
Quelle que soit la conjoncture, permettre à autrui de réussir comme on l'a fait soi-même ».

JP Boudier, fondateur de l'enseigne

Un taux de réussite supérieur à 98 % pour les franchisés

Pour les entrepreneurs intéressés par la franchise, Troc.com présente plusieurs avantages :

- l'accès à la marque européenne leader du dépôt-vente depuis 28 ans,
- un marché en pleine expansion
- un modèle financier attractif
- une franchise reconnue au sein de la profession pour son taux de réussite et son professionnalisme.

Les atouts de la franchise

« La force d'un réseau et la notoriété d'une enseigne »

- Le franchisé TROC.COM utilise le nom de l'enseigne et la marque pour exploiter sa propre entreprise. En échange de cette licence d'utilisation, il doit respecter le concept et les préconisations du franchiseur en matière de normes et méthodes commerciales.
- Le franchisé TROC.COM doit être un entrepreneur à part entière, véritable manager, commerçant, technicien ; il est avant tout un prestataire de services.
- Pour sa part le franchiseur apporte un concept finalisé, un transfert de savoir-faire, une assistance permanente, la notoriété d'une enseigne en terme d'actions de communication nationale et locale, et des relations avec la presse, l'animation du réseau.
- Sur le plan pratique le franchiseur apporte également à ses adhérents l'ensemble des services centraux : comptabilité, finance, gestion, juridique & social, marketing, publicité, hotline informatique (tous chez TROC.COM assurent un support technique au réseau) :
 - aide à la recherche des locaux,
 - aide à la création d'entreprise et au montage des dossiers financiers,
 - aide aux démarches administratives (Permis de construire, déclaration de travaux, autorisation commerciale),
 - assistance juridique et sociale,
 - assistance en matière de communication et marketing,
 - etc...

Accueil et formation : numéro 1 oblige...

Troc.com a bâti tout son savoir-faire à travers son école de formation.

Les nouveaux franchisés bénéficient de 60 jours de formation au métier, à l'école de formation du Groupe. Les styles, l'évaluation des biens, la cote sur le marché, les services clients, le merchandising... tout est présenté et étudié. Les cas pratiques réels sont étudiés en direct sur la surface de vente. Dans l'institut de formation, une salle informatique permet la prise en main du programme et la simulation de cas. Cet enseignement a pour objectif de leur apprendre les bases du métier de dépôt-vente, quelle que soit leur expérience professionnelle antérieure. Cette formation est à la fois théorique : compréhension du concept, des produits, du merchandising du dépôt-vente, et technique : approvisionnements, gestion d'un dépôt-vente...

Outre ce module de formation initial, un programme de formation continue est déterminé chaque année pour former, de manière permanente, les équipes vers un plus grand professionnalisme : les actions menées par la commission formation et la volonté du réseau se traduisent par des actions de formation annuelle, sur des sujets aussi vastes que le développement personnel, les techniques de vente, l'internet,

Un modèle financier attractif

L'accès à la franchise Troc.com ne nécessite qu'un apport personnel de 70 K€ (140 K€ d'investissement total). Les besoins de fonds de roulement négatifs (BRF) permettent la récupération de cet apport en moins de 2 ans.

La durée du contrat est de neuf ans. Les redevances sont limitées à 3% du CA au titre des redevances générales et à 1,25% au titre de la redevance publicité nationale.

Un taux de réussite de plus de 98 %

Troc.com est un réseau de franchise qui a largement fait ses preuves : depuis 28 ans, le taux de réussite de ses franchisés dépasse les 98 %. Cette performance est due notamment à la qualité de l'assistance et de l'animation du réseau.

Organisée en région, cette animation constitue un élément essentiel de sa cohérence. Les franchisés sont accompagnés et suivis par un animateur dès l'ouverture de leur magasin et à chaque étape de leur parcours. Les animateurs itinérants relaient les idées, conseillent et assistent les franchisés.

L'animation : la "dynamique" du réseau

Animer et accompagner le réseau est une des priorités de TROC.COM.

Dès l'ouverture, un animateur est présent auprès des franchisés. Premières évaluations, choix du stock de démarrage, publicité de lancement.... L'animateur assiste le franchisé dans ses premiers pas. Par la suite, l'animation accompagne les franchisés tout au long de leur parcours.

Organisée en région, l'animation est l'élément essentiel de la performance et de la cohérence du réseau. Les animateurs, lors de leur passage en magasin, relaient les idées, conseillent et assistent les franchisés dans leurs choix commerciaux.

D'autre part, chaque trimestre, la "TROC NEWS" informe des nouveautés et de la vie du réseau.

Les "Infos-Troc" et "Mémo-Troc" enrichissent le manuel opératoire d'éléments sur les styles de meubles, les aspects techniques du métier, les évolutions juridiques et fiscales...

Le "CODYPEC" analyse et compare les performances commerciales du réseau. Le congrès annuel, le congrès vendeurs, les réunions régionales et intra régionales sont l'occasion de réunir franchisés et franchiseur en ateliers autour de thèmes de travail.

Le marketing et la publicité : « des outils de communication novateurs »

Chaque année un budget de 1,7 millions d'euros est consacré à la communication du réseau TROC.COM.

Sans cesse à la recherche de nouvelles sources, le marketing innove sur des produits originaux et ciblés. Les packs déménagements, les services de marketing direct (« nouveaux emménagés », "mon mailing.com"), l'identité sonore et olfactive, viennent renforcer les grandes campagnes de communication nationale et notamment celles des "DECO TROC", opération commerciale de 10 jours destinée à valoriser et faire connaître les dépôts vente.

Fédérer le réseau, aller dans la même direction

« Ensemble, les grands objectifs sont plus accessibles »

Des rendez-vous réguliers, une force de proximité :

Tout au long de l'année, différents points de rencontres entre les franchisés et le franchiseur sont organisés, à intervalles réguliers, afin de travailler ensemble sur les grands projets de demain :

- Réunions Régionales européennes annuelles
- Formation continue
- et Congrès annuel

Un esprit d'équipe, la force des leviers humains :

De nombreuses commissions européennes existent au sein de l'enseigne, formées par les franchisés ayant été élus par leurs pairs durant chaque congrès annuel :

- Commission Marketing
- Commission Publicité
- Commission Formation
- Commission Informatique
- Comité de Pilotage www.troc.com

Leur mission : Etre une force de réflexion, d'étude et de proposition pour tous les aspects relatifs au domaine de leur compétence.

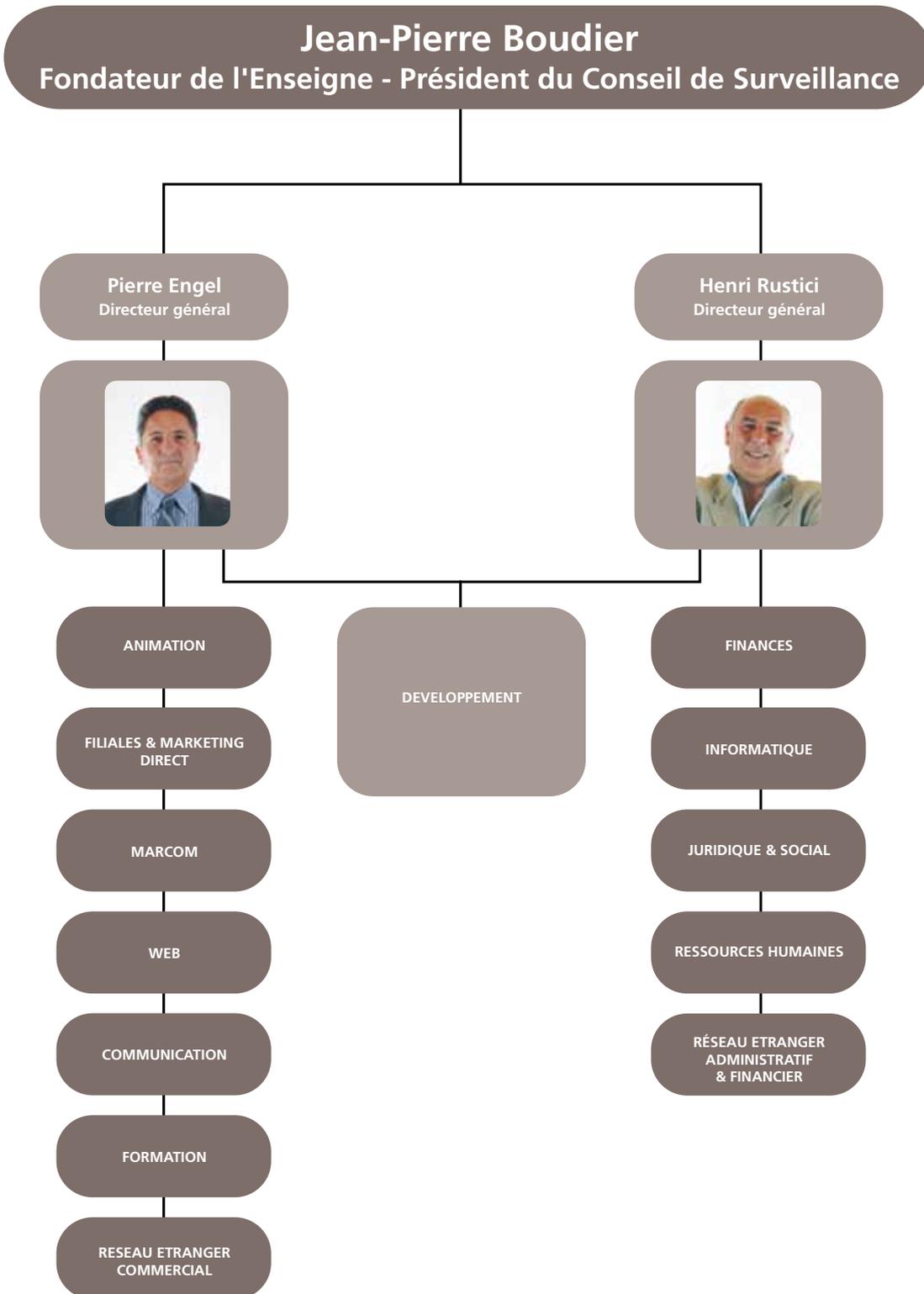
L'effet d'enseigne est significatif. Auprès des consommateurs, elle est sécurisante, valorisante, synonyme d'engagement et de garantie. Pour les franchisés elle fédère, implique et crée des échanges forcément productifs.



Le Groupe

Une Organisation générale

Deux pôles distincts, complémentaires, présentés à travers l'organigramme du groupe, mettent en évidence les liens fonctionnels, organisationnels et hiérarchiques de TROC DE L'ILE SA





Le Groupe

Dès l'origine, TROC.COM s'est développé à la fois vers les franchises et vers les magasins intégrés. L'activité magasins intégrés est essentielle à la bonne réitération du concept nécessaire à toute activité de franchise, mais aussi à la maîtrise et à la connaissance de l'évolution du marché. Outre une filiale en France - TROCMAG - qui regroupe tous les magasins intégrés du groupe, TROC.COM détient des filiales à l'étranger notamment en Allemagne, en Belgique et en Espagne, où celles-ci assurent le développement de la franchise sur place. Le Groupe entend poursuivre son développement en magasins intégrés tout en conservant une juste proportion dans la répartition magasins intégrés/franchises.

Evolution

NOMBRE DE MAGASINS INTEGRES (au 30/09)						
	2004	2005	2006	2007	2008	2009
France	29	29	36	35	32	35
Espagne	2	2	2	2	3	3
Allemagne	2	2	4	3	2	2
Belgique & Luxembourg	0	2	3	4	4	4
	33	35	45	44	41	44



Evolution des performances du groupe

Résultats	2009	2008
Chiffre d'affaires HT	22 164	22 020
(EBITDA)	1 647	2 556
EBITDA/CA HT	7.4%	11.6%
Résultat d'exploitation (EBIT)	451	1 639
Profitabilité (EBIT/CA HT)	2.0%	7.4%
Taux d'impôt groupe	-256.8%	30.7%
Résultat Net	(312)	1 242
RN/CA HT	-1.4%	5.6%
Résultat Net (part du groupe)	(392)	1 208
Situation financière	2009	2008
Situation nette (SN)	8 947	10 968
Dettes financières nettes (DFN)	1 553	1 225
Taux d'endettement (DFN/SN)	17.3%	11.2%
Rentabilité	2009	2008
Rentabilité des fonds propres (RNC/SN)	-3.5%	11.3%
Résultat d'exploitation (EBIT)	451	1 639
Capitaux propres employés (CE=SN+DFN)	10 500	12 193
Rentabilité des capitaux propres employés (RCE=EBIT/CE)	4.3%	13.4%
Rotation des actifs (CAHT/CE)	2.11	1.81

Commissions consultatives & gouvernement d'entreprise

Commissions consultatives

Afin d'accompagner au mieux son réseau de franchisés dans le développement de leur activité, TROC.COM a mis en place des commissions consultatives et s'engage à suivre leurs recommandations. Ces commissions paritaires, composées de dirigeants de TROC.COM, de techniciens et de franchisés se réunissent plusieurs fois par an afin d'établir des plans d'actions, TROC.COM se chargeant alors de la mise en place (en interne ou en faisant appel à des prestataires extérieurs) et du reporting vers les commissions.

Evolutions Récentes et Perspectives 2010

Le groupe a 3 objectifs stratégiques pour l'année 2010 :

- Restaurer sa Rentabilité.
- Diminuer son endettement.
- Relancer l'enseigne.

Restaurer la Rentabilité : des actions seront mises en œuvre à court terme :

- Optimiser la structure siège.
- Cession des magasins non rentables et sans potentiels.
- Gel du développement en Allemagne et support des franchisés existants par la structure Belge.
- Réduire le coût du développement en Belgique.
- Supprimer toutes les dépenses non stratégiques
- Renforcer le support de l'Espagne de façon à accélérer son développement.
- Redynamiser le développement en France par une approche commune au plan européen.
- Organiser la reprise et la transmission de magasins franchisés.

Diminuer l'endettement : un catalogue d'actions permettra cet objectif :

- Retour à la rentabilité,
- Cessions de magasins non rentables,
- Lease back d'immobilier non stratégique.
- Contribution Actionnariat

Relancer l'enseigne : Des initiatives associant l'ensemble du réseau seront prises :

- Relancer une communication plus agressive.
- Développer des accords avec de grands distributeurs.
- Développer les services :
 - Filières professionnelles,
 - Nouveaux services,
 - Transport,
- Développer le business sur Internet.
- Consolider le dépôt-vente.
- Développer le marketing direct sur Internet.
- Renforcer l'encadrement et la croissance des magasins intégrés.



Activité Boursière

Répartition du capital

Les statuts de la société prévoient un droit de vote double pour les actions détenues nominativement depuis au moins deux ans. L'essentiel des actions ayant été créées à partir de juillet 1996, cette disposition statutaire produit ses effets depuis juillet 1998.

Pacte d'actionnaires et actions de concert

Néant.

Nantissement des titres

Aucun nantissement de titres n'existe à ce jour.

Le carnet de bord de l'actionnaire

D'un nominal de 8 euros, l'action TROC DE L'ILE est cotée sur le marché libre de la Bourse de Paris depuis le 12 mars 1997. Le capital de TROC DE L'ILE est composé de 672 600 titres. L'action a clôturé l'exercice le 30/09/2009 à 14,43 €.

Le carnet de bord de l'actionnaire
D'un nominal de 8 euros, l'action TROC DE L'ILE est cotée sur le marché libre de la Bourse de Paris depuis le 12 mars 1997, sous le code ISIN : FR 0000031106 MLTRO

Evolution de l'actionnariat

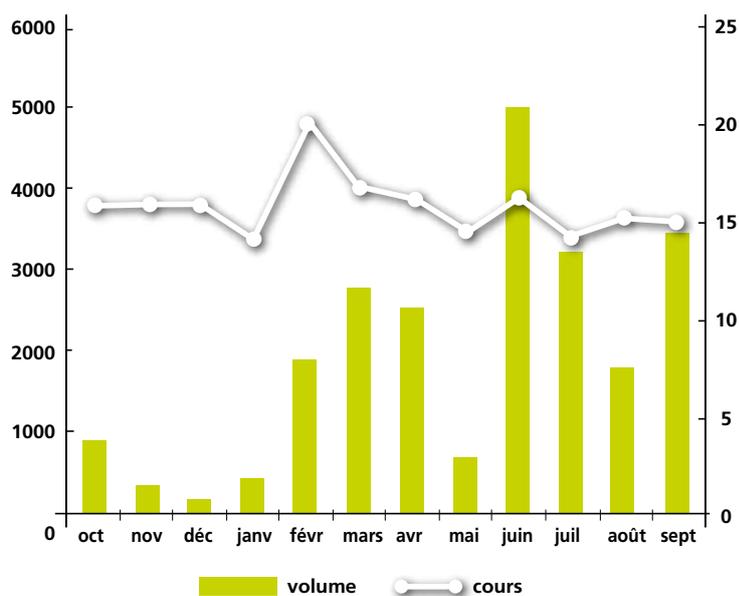
(au 30/09)	2007		2008		2009	
	Nbre actions	% capital	Nbre actions	% capital	Nbre actions	% capital
Fitroc, S.A.	569 947	84.74%	569 947	84.74%	569 947	84.74%
Public	102 653	15.26%	102 653	15.26%	102 653	15.26%
TOTAL	672 600	100%	672 600	100%	672 600	100%

Evolution du dividende

Au titre de l'exercice	Dividende net
2004/2005	0,60 €
2005/2006	0,70 €
2006/2007	0,90 €
2007/2008	2,50 €
2008/2009	N/A

Volumes traités

Evolution du Volume et du cours de bourse au cours de l'exercice



La capitalisation boursière au 30 septembre 2009 est de 9 706 K€



Renseignements de caractère général concernant la société et son capital

Renseignements concernant l'émetteur

Dénomination sociale

TROC DE L'ILE SA

Siège Social

Quartier de Dinarelle - 2 rue des Alizés - 30133 LES ANGLÉS

Forme juridique

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance par la loi du 24 juillet 1966 et le décret du 23 mars 1967.

Date de création

La société a été créée le 19 mai 1995, sous la forme de SARL, puis transformée en Société Anonyme le 22 août 1996.

Durée de vie

99 ans à compter du 7 juin 1995, date d'immatriculation au Registre du Commerce, soit jusqu'au 6 juin 2094.

Objet social

La société a pour objet :

La gestion, l'administration du patrimoine des associés tant immobilier que mobilier, notamment de tous titres de participation dans toute société cotée ou non cotée, quelle que soit son activité, et généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, tant en France qu'à l'étranger.

Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

Registre du commerce et des sociétés

Nîmes B 401 262 944

Code APE : 741 J

Exercice social

Du 1er octobre 2008 au 30 septembre 2009.

Assemblée Générale

Les réunions ont lieu au Siège social, soit dans un autre lieu, précisé dans l'avis de convocation, en France métropolitaine.

Les mêmes droits appartiennent à tous les copropriétaires d'actions nominatives indivises. En cas de démembrement de la propriété de l'action, ils appartiennent au titulaire du droit de vote.

Tout actionnaire a droit de participer aux Assemblées Générales ou de s'y faire représenter, quel que soit le nombre de ses actions, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles.

Toutefois, ce droit est subordonné à l'inscription en compte des actions nominatives depuis 5 jours, au moins, avant la date de l'Assemblée.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire conforme aux prescriptions légales et dont il ne sera tenu compte que s'il est reçu par la société trois jours au moins avant la date de la réunion de l'Assemblée.

Les formulaires ne donnant aucun sens de vote ou exprimant une abstention sont considérés comme des votes négatifs.

Un actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou par un autre actionnaire justifiant d'un mandat.



Droit de vote (Article 39 des Statuts)

Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix. Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis 2 ans au moins, au nom d'un même actionnaire. Ce droit est également conféré dès leur émission en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficiera de ce droit.

Renseignement concernant le capital Social

Capital social (Article 8 des Statuts)

Le capital social s'élève à 5 380 800 € divisé en 672 600 actions, d'une même catégorie, de 8 € nominal, entièrement libérées.





U n e d e u x i è m e v i e p o u r v o s o b j e t s .

WWW.TROC.COM

Rapport de gestion du Directoire

Rapport de gestion du directoire

Renseignements concernant l'activité Troc.com

Rapport de gestion du directoire sur les opérations de l'exercice clos le 30 septembre 2009 à l'assemblée générale mixte du 22 mars 2010

Chers Actionnaires,
Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle conformément aux dispositions de la loi et des statuts à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2009 d'une part, et de vous prononcer sur l'adoption de résolutions ordinaires et extraordinaires d'autre part.

Les convocations prescrites par les dispositions légales et réglementaires vous ont été régulièrement adressées dans les délais requis.

Tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition ou adressés selon les demandes reçues préalablement à la tenue de l'Assemblée dans les délais légaux.

Dans le cadre de cette Assemblée d'approbation des comptes, le Directoire résume par le présent rapport l'activité de la société et celle du Groupe au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2009, sa gestion et les principaux événements et données financières ayant marqué cet exercice.

Situation et activité du groupe et de la société au cours de l'exercice

Le volume d'encaisse total de l'enseigne (succursales et franchisés) Troc.com est en légère baisse à 144 124 K€ contre 148 447 K€ pour l'exercice précédent soit -3% à périmètre courant. La France a réalisé 109 030 K€ (75.6 %) contre 35 094 K€ à l'étranger (24.4 %)

Au 30 septembre 2009, la répartition des magasins sous enseigne Troc.com par rapport à l'exercice précédent était la suivante :

	30-sept-09	30-sept-08	Variation
Franchisés France	110	103	+7
Franchisés étrangers	35	36	-1
Filiales	46	41	+5
Total	191	180	+11

Au cours de cet exercice, nous avons ouvert 17 nouveaux magasins (dont 2 reprises de franchisés) : 12 en France, 3 en Belgique et 2 en Espagne.

Les ouvertures résultent notamment de l'acquisition des points de vente suivants, via l'achat des parts sociales ou des fonds de commerce selon les cas :

- Valence,
- Clermont Ferrand,
- Lille Wasquehal,
- Orgeval,

Nous avons en outre fermé 2 points de vente intégrés au cours de l'exercice en raison de performances financières structurellement insuffisantes :

- Vesoul – France
- Cologne Braunsfeld – Allemagne

Join Venture en Espagne

Au cours de l'exercice, nous avons maintenu à l'identique notre participation (40%) prise au travers de notre filiale espagnole Troc Iberia dans le capital de la société TROCOGEST. L'objectif de cette association avec un groupe d'investisseurs espagnols est d'accélérer le développement de l'enseigne de l'autre coté des Pyrénées – Le premier exercice complet de cette nouvelle entité commune s'avère porteur de beaucoup d'espoir pour le futur de notre groupe en Espagne : un point de vente intégré a été ouvert à Reus, et 2 nouveaux franchisés ont eux aussi ouverts leur point de vente : Castillon et Villanova.

Présentation des états financiers

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2009 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur, qui sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Chiffre d'affaires consolidé

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2009 ont été préparés en appliquant les seules règles de reconnaissance et d'évaluation figurant dans les normes IFRS et interprétations IFRIC adoptées par l'Union Européenne au 30 septembre 2009.

La date d'adoption des normes IFRS par le Groupe est le 1er octobre 2005.

Chiffre d'affaire consolidé

	30-sept-09	30-sept-08	Variation (k€)
Redevances et prestations franchise	5064	5117	-53
CA magasins	16 047	15 049	998
Immobilier	97	71	26
Services	955	1604	-649
Variation de périmètre			
Total	22 164	21 842	322

Le CA consolidé progresse de 1.5% pour atteindre 22 164 K€. A périmètre constant, le chiffre d'affaires est en retrait de -7.6%.

Les charges externes se sont élevées à 9 344 K€ soit 42.1 % du chiffre d'affaires (contre 39.4%). L'accroissement provient de la refacturation des frais de management par la holding FITROC SA.

Les charges de personnel à 7 961 K€, sont en hausse de 6.3%. Elles représentent 36 % du chiffre d'affaires (contre 34.0 % l'exercice précédent). Cette légère augmentation provient du changement de périmètre du groupe (acquisition de magasins).

Les dotations aux amortissements et provisions s'élèvent à 979 K€ soit 4.5% du chiffre d'affaires et sont en très légère baisse par rapport à l'exercice 2008 à 988 K€ (4.5% du chiffre d'affaires).

Le résultat opérationnel courant s'établit à 1 005 K€ contre 1 903 K€ pour l'exercice précédent. Il représente 4.6% du chiffre d'affaires contre 8.6 % en 2008.

Cette baisse du résultat opérationnel courant s'explique essentiellement par la performance en net recul de nos points de vente intégrés, touchés eux aussi par la crise que nous connaissons depuis la fin de l'année 2008.

Le coût de l'endettement financier net a reculé de 12% et reste avec 209 K€ contre 237 K€ au cours de l'exercice précédent à un niveau bas.

Le résultat net part du groupe s'établit à -392 k€ soit -1.8% du chiffre d'affaires contre 1 208 K€ et 5.5% au 30 septembre 2008, enregistrant une baisse de 1 600 K€, qui provient de la baisse du résultat opérationnel et de charges de restructuration à hauteur de 635 K€ concernant la décision de stopper nos activités en Allemagne.



Bilan consolidé

Les écarts d'acquisition non affectés à un élément d'actif s'élèvent à 12 757 K€ contre 11 940 K€ l'année précédente.

L'augmentation sur l'exercice provenant des acquisitions réalisées. Le total des actifs nets non courants en lien avec la cession, au cours de l'exercice, d'un immeuble de placement est en légère diminution passant de 17 510 K€ à 17 317 K€.

Le total des actifs courants s'élève à 6 546 K€ contre 7 329 K€ au 30 septembre 2008.

Les capitaux propres (groupe et intérêts minoritaires) diminuent de 18.4% (8 947 K€ contre 10 968 K€), en raison du résultat net de l'exercice (- 392 K€), et des prélèvements sur les réserves versés au cours de la période (473 K€).

Le taux d'endettement passe de 40.7 % en 2008 à 52.45% en 2009, en raison de la poursuite de la politique d'investissement continu du groupe et en particulier le rachat de points de vente appartenant à des franchisés.

Comptes sociaux

Compte de résultat

L'augmentation légère du chiffre d'affaires à 8 441 K€ contre 8 417 K€ provient pour l'essentiel de la facturation de prestation de services par TROC de L'ILE SA à sa filiale magasins TROCMAG. Deux types de prestations sont refacturées par TROC de L'ILE SA :

- Les Royalties qui équivalent à 3% du CATTIC réalisé par les points de vente intégrés, (procédure identique pour les magasins franchisés)
- Les frais de siège pour la quote part relative à leur utilisation par les entités magasins. Ceci concerne en particulier les frais de comptabilité, paye, support juridique, recrutement et Direction Générale.

Les charges externes se sont élevées à 4 208 K€ contre 4 002 K€. La masse salariale s'est maintenue à 1 359 K€ contre 1 319 K€ au cours de l'exercice précédent, conformément au plan de rationalisation des services centraux du groupe.

Les dotations aux amortissements se sont élevées à 153 K€ contre 177 K€ ; des dotations aux provisions sur actif circulant ont été comptabilisées pour 278 K€.

L'exercice dégage ainsi un résultat d'exploitation de 1 459 K€, en progression de plus de 9% par rapport à l'exercice précédent (1332 K€).

Après imputation d'un résultat financier de (-4) K€ le résultat courant avant impôts de l'exercice s'établit à 1 455 K€ contre 2 396 K€ au titre de l'exercice 2007-2008.

Après comptabilisation d'un résultat exceptionnel de -0.27 K€ et d'un impôt société de 501 K€, le bénéfice de l'exercice ressort à 953 K€ contre 2 059 K€ au 30 septembre 2008.

Figure en annexe le tableau des résultats des cinq derniers exercices.

Bilan

Les actifs immobilisés ont diminué à 8 858 K€ contre 9 091 K€. L'actif circulant hors disponibilités s'élève à 5 971 K€ contre 7 604 K€ lors de l'exercice précédent.

Les capitaux propres ont diminué à 8 575 K€ contre 9303 K€ Les emprunts et dettes financières s'élèvent à 3 580 k€ contre 4067 K€ précédemment.

Information sur le capital et sa détention

Capital et droits de vote

Le capital s'élève à 5 380 800 euros, divisé en 672 600 actions de 8 euros de valeur nominale chacune, d'une seule catégorie.

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 août 1996 a instauré un droit de vote double attaché aux actions nominatives inscrites depuis deux ans au moins au nom d'un même titulaire.

Actionariat

Conformément aux dispositions de l'article 233-13 du code de commerce et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 du même code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales.

- FITROC, S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance : 84.74 % du capital

Aucun autre actionnaire ne possède une participation visée par la loi.

Les titres en bourse

Nous vous rappelons que l'action TROC DE L'ILE est cotée sur le Marché Libre de la Bourse de Paris depuis le 12 Mars 1997.

La cotation du titre au 30 septembre 2009 était de 14.5 €. Le nombre de titres échangés durant l'année fiscale a été de 22 842 titres soit une moyenne mensuelle de 1904 titres. La capitalisation boursière au 30 septembre 2009 ressortait à 9 753 K€. La valeur du titre au 31 décembre 2009 s'établissait à 12.60 €.

Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L225-102 du Code de Commerce, nous vous précisons l'état de la participation des salariés au capital de la société au dernier jour de l'exercice, soit au 30 septembre 2009 = NEANT

Evolution des portefeuilles actions de la société - prises de participations ou prises de contrôle

Prises de participations

Néant

Prise de contrôle

Par l'intermédiaire de notre filiale d'exploitation TROCMAG, nous avons acquis l'intégralité des parts sociales composant le capital des sociétés suivantes :

SARL « Atout »,
SARL « Jean »
SARL « Depot Vente Dromois »

Cession de participations et autocontrôle

Nous avons cédé nos participations de 26% au capital de la société franchisée SARL MIMOSAS.

Il n'existe à ce jour aucune participation directe ou indirecte pouvant être qualifiée d'autocontrôle.

Sociétés contrôlées

Les participations qui continuent d'être détenues par notre société sont relatives notamment à la société TROCMAG, aux SCI, à la SAS TROC (anciennement TROC.COM) que nous détenons en association avec des franchisés. Elles sont énumérées dans le tableau des filiales et participations.



Activités et résultats des filiales et des sociétés contrôlées

Notre filiale française d'exploitation TROCMAG exerce l'activité de dépôt-vente via les 34 établissements qu'elle regroupe.

Un certain nombre d'opérations de réorganisation ont été menées dans nos activités :

En France :

- Les sociétés Atout et Jean détenues à 100% par la société TROCMAG SAS, ont fait l'objet d'une opération de fusion via une procédure de Transmission Universelle de Patrimoine.

- La société TROCMAG a fermé son établissement de Vesoul en raison des difficultés de rentabilité de ce point de vente.

A l'étranger :

- Allemagne : arrêt de l'exploitation de notre point de vente intégré de Cologne-Braunsfeld en raison de la faiblesse récurrente des résultats d'exploitation

- Espagne : ouverture d'un point de vente intégré à Reus via notre filiale espagnole.

L'ensemble de ces succursales et filiales développent l'activité de dépôt-vente de biens d'équipement de la maison et des loisirs sous notre enseigne Troc.com. Les biens d'équipements sont présentés dans un espace d'exposition organisé, rigoureusement agencé, conformément au concept. Les points de vente fonctionnent avec une équipe de 3 à 6 personnes en fonction de la dimension du local et de l'activité déployée.

Notre société continue par ailleurs de détenir 99% du capital de la SCI LES CANAUX, LES DRAILLES et à 100% du capital des SCI LES FAÏSSES, WOIPPY, DOLE TRADE (Barcelone) qui abrite l'activité de notre filiale TROC IBERIA, et 51% du capital de la SCI LES LAUZES qui loue ses bâtiments à une société franchisée.

La SCI LES LAUZES a cédé le 21 septembre 2009 le bâtiment de Valence dans lequel le groupe exploite le magasin Troc.com.

Nous détenons également une participation majoritaire dans la société TROC SAS à hauteur de 78%.

Perspectives d'avenir

Le groupe a 3 objectifs stratégiques pour l'année 2010 :

- Restaurer sa Rentabilité.
- Diminuer son endettement.
- Relancer l'enseigne.

Restaurer la Rentabilité : des actions seront mises en œuvre à court terme :

- Optimiser la structure siège.
- Cession des magasins non rentables et sans potentiels.
- Gel du développement en Allemagne et support des franchisés existants par la structure Belge.
- Réduire le coût du développement en Belgique.
- Supprimer toutes les dépenses non stratégiques
- Renforcer le support de l'Espagne de façon à accélérer son développement.
- Redynamiser le développement en France par une approche commune au plan européen.
- Organiser la reprise et la transmission de magasins franchisés.

Diminuer l'endettement : un catalogue d'actions permettra cet objectif :

- Retour à la rentabilité,
- Cessions de magasins non rentables,
- Lease back d'immobilier non stratégique.
- Contribution Actionnariat

Relancer l'enseigne : Des initiatives associant l'ensemble du réseau seront prises :

- Relancer une communication plus agressive.
- Développer des accords avec de grands distributeurs.
- Développer les services :
 - Filières professionnelles,
 - Nouveaux services,
 - Transport,
- Développer le business sur Internet.
- Consolider le dépôt-vente.
- Développer le marketing direct sur Internet.
- Renforcer l'encadrement et la croissance des magasins intégrés.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Mr Denis Foucal, qui avait pris ses fonctions de Président du Directoire du groupe Troc de l'Ile SA au 1er octobre 2009 a démissionné de l'ensemble de ses mandats au sein du groupe en date du 1er décembre 2009. Il est remplacé par Henry Rustici qui est chargé de préparer le groupe à un changement de gouvernance qui sera proposé au vote de la prochaine assemblée générale du groupe.

Nous avons constaté depuis la fin de l'exercice précédent, une poursuite de la détérioration de la conjoncture. Même si notre activité est moins impactée que le commerce de neuf par le ralentissement général de l'économie, nous continuons à ressentir les effets de la récession. Le volume d'encaisse constaté au cours du 1er trimestre fiscal de l'exercice 2009-2010, est en recul de 5% par rapport au même trimestre de l'année précédente à périmètre constant.

Activité en matière de recherche et développement

Notre société ne mène aucune activité particulière en matière de recherche et de développement.

La Politique Sociale

Le développement du groupe repose principalement sur les qualités entrepreneuriales et commerciales des directeurs de magasin en filiales comme en franchises.

La cohésion du réseau, le développement des qualités commerciales sont les principaux axes de formation et d'amélioration des compétences de nos collaborateurs.

La formation continue

A cet effet, un plan de formation est défini chaque année par la « Commission Formation », composée de franchisés et du responsable formation du groupe et du directeur du réseau. Cette commission valide les actions et les prestataires extérieurs chargés de dispenser les formations sur les thèmes élaborés annuellement.

Il faut ajouter à ces formations dispensées par des prestataires extérieurs l'ensemble des formations métier et informatique dispensées en continue tant auprès des collaborateurs des magasins, que de l'équipe travaillant au siège de la franchise. La politique de formation s'inscrit pleinement dans le cadre de la réforme sur la formation professionnelle.

La « Pépinière d'Entrepreneurs »

Afin de favoriser la croissance du réseau et la dynamique des filiales, un plan de recrutement audacieux a été mis en place en fin d'exercice 2004. Il consiste à recruter de futurs franchisés n'ayant pas les moyens financiers d'accéder à la création d'entreprise. L'ambition de ce programme est de sélectionner des entrepreneurs talentueux, qui dans un premier temps se verront confier la direction d'une filiale et après une expérience réussie de 2 à 3 ans au sein du groupe, seront financés par le franchiseur afin de créer leur propre franchise TROC DE L'ILE. Après la formation traditionnelle au métier du dépôt-vente et à l'informatique, ils bénéficieront d'une formation élargie en gestion, finance, management et développement personnel.

La politique de rémunération

L'ensemble des salariés du groupe bénéficie d'un système d'intéressement aux performances du groupe.

Les collaborateurs qui travaillent dans les points de vente bénéficient en outre de primes liées aux progressions de chiffre d'affaires d'une année par rapport à l'autre.

Depuis 2003, une part de la rémunération individuelle est également liée à des objectifs Groupe ainsi qu'à des objectifs de performance individuelle, faisant de la croissance un objectif commun à tous.

La Politique Environnementale

S'agissant de prestations de service, les activités d'un magasin Troc.com sont des activités non polluantes. De surcroît, les locaux construits par la holding respectent les normes environnementales (gestion des eaux de pluies et des eaux usagées, matériaux d'isolation respectueux pour l'environnement, ...).

Les déchets générés par un Troc.com sont non polluants, recyclables (papier, cartons d'emballages, ...) et leur volume est marginal, les biens étant d'occasion et arrivant et repartant de nos points de ventes sans emballage.

Toutefois, la plupart des communes dans lesquelles nous sommes implantés ayant mis en place un système de tri sélectif des déchets, nous accompagnons ces politiques et gérons nos déchets en conséquence.

En 2008, TROC DE L'ILE S.A. a adhéré pour le compte de l'ensemble des magasins français à un Eco organisme, ECOFOLIO, auquel nous versons une contribution financière calculée en fonction du tonnage d'imprimés utilisés annuellement.

Identification et Gestion des Risques

Risques liés au développement international

De par son implantation dans la zone Euro, notre société ne s'expose à aucun risque lié à des écarts de change, instabilité politique ou risque de développement dans un pays émergent. L'activité avec la Suisse est pour l'instant marginale et ne nécessite aucune politique de couverture de change.

Risques financiers

Liquidité

Le groupe a contracté auprès de différentes banques, un crédit amortissable mobilisable par billets dont le solde inutilisé au 30 septembre 2009 est de 500 K€.

Les excédents de trésorerie générés par l'activité des magasins et placés sous forme de FCP monétaires réguliers, ont permis de ne pas avoir recours au 30 septembre 2009 à la mobilisation de crédit. Au 30 septembre 2009, la position excédentaire de la trésorerie et équivalent de trésorerie s'établissaient à 3 141 K€.

Risque de taux

Au cours de l'exercice 2009, 1 333 K€ d'emprunts supplémentaires ont été souscrits pour l'acquisition de nouvelles filiales.

Au 30 septembre 2009, le montant total des emprunts en cours s'élevait à 4 258 K€.

La partie à taux fixe de ces emprunts s'élève à 2 550 K€, et la partie variable à 1 708 K€.

L'endettement net du groupe passe à 17.35 % au 30 septembre 2009. Il était de 11.2 % au 30 septembre de l'année précédente.

Risques sur les actions

TROC DE L'ILE SA ne détient aucune action en autocontrôle.

Risques juridiques

Contrat de franchise et de master franchise

L'ensemble des contrats de franchise et master franchise est signé pour une durée initiale de 9 ans, avec option de renouvellement.

Le développement de la master Belgo/Luxembourgeoise continue d'être assuré par le groupe depuis le rachat le 1er Octobre 2004.

Le développement en Suisse se poursuit en Master franchise. Nous comptons aujourd'hui 3 magasins en Suisse.

Le développement en Allemagne est assuré, via des filiales à 100% de TROC DE L'ILE SA.

Le développement en Espagne a été confié à la nouvelle structure TROCOGEST dont nous détenons une participation minoritaire de 40%.

Pour les contrats de franchise français arrivant à échéance, une politique active de renouvellement est menée auprès des franchisés, avec succès puisque le taux de renouvellement est proche de 100%.

Cadre réglementaire

La réglementation sur l'urbanisme français, via la loi « Royer » de 1973, imposait pour toute création d'une surface commerciale supérieure à 300 m², une demande d'autorisation de la Commission Départementale d'Équipement Commerciale (CDEC), puis de la Commission Nationale d'Équipement Commerciale (CNEC) en second ressort. Sur l'ensemble des requêtes présentées à ce jour, celles-ci ont toujours été accueillies favorablement par les commissions, l'activité des Troc.com représentant une complémentarité avec le commerce local.

La Loi LME du 4 août 2008 ayant porté le seuil de demande d'autorisation de 300 m² à 1000 m², les nouvelles implantations devraient s'en trouver facilitées.

Contentieux

La société provisionne les litiges après examen individuel des dossiers. Une provision est constituée dès lors qu'il existe à la date de clôture

une obligation du groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

Assurances

La société a souscrit auprès de la compagnie ZURICH un contrat cadre couvrant :

- La responsabilité civile
- Les dommages aux biens
- La perte d'exploitation
- Responsabilité Civile Informatique

Le franchiseur a par ailleurs souscrit une police d'assurance spécifique à l'activité déployée par les magasins dont l'objet est de garantir aux déposants le paiement, dans certaines circonstances, des sommes qui leurs sont dues.

Liste des mandats et fonctions exercées par les mandataires sociaux, (rémunérations et avantages)

En application de l'article L 225-102-1 al.1 et 2 du Code de Commerce, nous vous communiquons ci-après la liste des mandataires sociaux, ainsi que le montant de la rémunération et des avantages en nature perçus par eux :

1 - Monsieur Georges YANA, Président du Directoire, n'a reçu au cours de l'exercice aucune rémunération au titre de son mandat de Président, celle-ci étant prise en charge par la SA FITROC depuis le 1er janvier 2008.

Monsieur Georges YANA était également Président du Directoire de FITROC, société mère du groupe TROC DE L'ILE SA.

Monsieur Georges YANA était également titulaire du mandat de gérant non rémunéré dans les sociétés espagnoles DOLE TRADE SL, TROC IBERIA et française TROC MAG SAS.

Monsieur Georges YANA a souhaité démissionner de l'ensemble de ces mandats à la clôture de l'exercice 2009.

2 - Monsieur François Brun, Membre du directoire, a perçu une somme de 2740 € au titre de jetons de présence

3 - Monsieur Jean-Pierre BOUDIER, Président du Conseil de Surveillance, dont les jetons de présence se sont élevés à 6 000 € a également perçu une rémunération à 48 000 € au titre de son mandat de Président.

Les autres mandats exercés par Monsieur Jean-Pierre BOUDIER sont les suivants :

- Président du conseil de surveillance de la SA FITROC
- mandat de gérant non rémunéré des SCI LES FAISSES, LES LAUZES, LES DRAILLES, LES CANAUX ;

4 - Madame Valérie BOUDIER, Vice-présidente du Conseil de Surveillance, Monsieur Georges BOUDIER, membres du Conseil de Surveillance n'ont perçu aucune rémunération ni aucun avantage.

Affectation du résultat - Distribution

Nous vous proposerons d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 953 850€ de la façon suivante :

- 5% à la réserve légale : 47 693,00 €
- le solde au poste « autres réserves » : 906 157,00 €

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividende/action	Autres revenus distribués	
2005/2006	0.70 €	-	-
2006/2007	0.90 €	-	-
2007/2008	2.50 €	-	-

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du CGI, nous vous informons que l'exercice enregistre un montant de 6 198€ de dépenses non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du même code.

Situation des mandats des commissaires aux comptes

Les mandats des commissaires aux comptes ayant été renouvelés par l'Assemblée Générale ordinaire du 18 mars 2008, ceux-ci ne seront à renouveler qu'à l'issue de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2013.

Situation des mandats des membres du Conseil de Surveillance

Aucun mandat de membre du Conseil de Surveillance n'est venu à échéance, et ne doit faire l'objet d'un renouvellement.

Information sur les délais de paiement

La mention dans le rapport de gestion de la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance, prévue par la Loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 et le décret 2008-1492 du 30 décembre 2008 n'étant applicable

qu'aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009, ces informations vous seront communiquées à partir de l'Assemblée statuant sur l'approbation des comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2010.

Rapport du Conseil de Surveillance

Nous allons vous donner par ailleurs la lecture du rapport du Président du Conseil de Surveillance établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du code de commerce sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance.

Contrôle des commissaires aux comptes

Nous allons vous donner lecture du rapport sur les comptes annuels et du rapport sur les comptes consolidés de vos commissaires aux comptes, de leur rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.225-86 du code de commerce et de leur rapport sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance.

Changement du Mode de gestion

Enfin nous vous proposons de décider un changement de mode de gestion de notre société pour adopter la gestion par conseil d'administration.

En effet, suite au départ de M Georges YANA, le dédoublement des organes de direction et de contrôle de la société ne présente plus véritablement d'intérêt et l'adoption de ce mode de gestion permettra de simplifier grandement les organes de direction.

Nous vous rappelons que dans cette formule d'administration des sociétés anonymes, la société est administrée par un Conseil d'Administration de trois membres au moins et dix huit membres au plus. Le Conseil d'Administration, agissant collégalement, est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

Dans le cadre de ce projet, nous vous proposons de nommer cinq (5) membres du Conseil d'Administration pour une durée de six (6) années.

A cet effet, nous vous proposons les candidatures de

Monsieur Jean Pierre BOUDIER
Né le 19 juin 1937
Demeurant 32 Chemin du Lozet – 30400 VILLENEUVE LES AVIGNON

Monsieur François BRUN

Né le 20 janvier 1937
Demeurant 11, avenue du Général de Gaulle – 84150
JONQUIERES

Monsieur Patrick MERCIER
Né le 30 octobre 1959
Demeurant 239 D, rue Joseph d'Arbaud – 30900 NIMES

Monsieur Philippe VAISSE
Né le 26 février 1953
Demeurant 180 b, Chemin du Rocher de Martin – 13160
CHATEAURENARD

Monsieur Bernard GRAPIN
Né le 22 juillet 1944
Demeurant 36 Avenue du Languedoc 30133 LES ANGLES

Nous vous précisons que les personnes dont la candidature sera proposée à l'Assemblée ne sont frappées d'aucune interdiction ou incompatibilité légale ou conventionnelle pour exercer de tels mandats et ont d'ores et déjà donné leur accord sous réserve du vote de l'Assemblée.

Nous vous précisons de conformément à la loi, le Conseil d'Administration procédera lors de sa première réunion, tenue à l'issue de la présente Assemblée, à la désignation de son Président, et choisira la modalité d'exercice de la Direction Générale.

Ce projet de changement de mode de gestion a reçu l'assentiment du Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 29 décembre 2009.

Nous allons vous donner lecture du projet de statuts qui régiraient la Société sous sa forme de Société Anonyme à Conseil d'Administration, étant précisé que les modifications apportées sont limitées aux adaptations dictées par ce mode de gestion.

Ce changement de mode de gestion, si vous l'approuvez, entraînera la cessation des fonctions des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire.

Il n'aura aucune incidence sur les mandats des commissaires aux comptes.

Enfin vous aurez à vous prononcer sur l'attribution des jetons de présence au Conseil de surveillance pour la période du 1er octobre 2009 au jour de l'Assemblée, et au Conseil d'Administration pour la période postérieure à l'Assemblée.

Fait aux Angles le 15 Janvier 2010
Le Directoire - Henry Rustici



Tableau des résultats de la société
au cours des 5 derniers exercices

	2004-2005	2005-2006
Capital en fin d'exercice		
Capital Social	5 380 800	5 380 800
Nombre des actions ordinaires existantes	672 600	672 600
Nombres des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	Néant	Néant
Nombre maximal d'actions futures à créer	Néant	Néant
Par conversion d'obligations	Néant	Néant
Par exercice de droit de souscription	Néant	Néant
Opération et résultats de l'exercice		
Chiffre d'affaires hors taxes	4 854 320	4 888 985
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	876 734	956 726
Impôt sur les bénéfices	58 389	0
Participations des salariés dûes au titre de l'exercice	Néant	Néant
Résultat après impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions	404 935	633 780
Résultat distribué	403 560	470 820
Résultats par action		
Résultat après impôt, participations des salariés, avant dotations aux amortissements & dotations et reprises aux provisions	1.22	1.42
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0.60	0.94
Dividende attribué à chaque action	0.60	0.70
Personnel		
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	33	33
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 087 012	1 231 543
Montant des sommes versées au titre d'avantages sociaux cde l'exercice (sécurité sociale, œuvre sociales)	465 690	575 104

	2006-2007	2007-2008	2008 -2009
	5 380 800	5 380 800	5 380 800
	672 600	672 600	672 600
	Néant	Néant	Néant
	6 941 012	8 416 667	8 441 473
	1 589 265	2 537 881	1 915 480
	24 023	171 308	501 396
	Néant	Néant	Néant
	942 257	2 059 746	953 850
	605 340	1 681 500	0
	2.36	3.52	2.10
	1.40	3.06	1.42
	0.90	2.50	0.00
	41	38	41
	1 541 101	1 319 551	1 359 761
	675 479	539 326	593 608



U n e d e u x i è m e v i e p o u r v o s o b j e t s .

WWW.TROC.COM

Rapport du conseil de Surveillance

Rapport

du conseil de surveillance

à l'assemblée générale mixte du 22 mars 2010

Mesdames, Messieurs,

Nous vous rappelons qu'en application de l'article L 225-68 du Code de commerce, le Conseil de surveillance doit présenter à l'assemblée générale annuelle des actionnaires ses observations sur les comptes annuels arrêtés par le Directoire, ainsi que sur le rapport de gestion soumis à l'assemblée.

Nous vous précisons que celui-ci nous a, dans le délai de trois mois de la clôture de l'exercice, communiqué s'agissant des comptes sociaux le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 30 septembre 2009, son rapport, le texte des résolutions qui vont vous être présentées ainsi que tous les autres documents prescrits par la loi.

Les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2009 font apparaître les principaux postes suivants :

Total du bilan : 16 579 K€

Chiffre d'affaires : 8 441 K€

Résultat de l'exercice : 953 K€

Au cours de cet exercice, nous avons été constamment informés des opérations sociales et de leurs résultats par les rapports qui nous ont été présentés par le Directoire, conformément à la Loi.

Il nous a également été exposé les opérations suivantes, réalisées au sein du Groupe :

En France :

- Les sociétés Atout et Jean détenues à 100% par la société TROCMAG SAS, ont fait l'objet d'une opération de fusion via une procédure de Transmission Universelle de Patrimoine.
- La société TROCMAG a fermé son établissement de Vesoul en raison des difficultés de rentabilité de ce point de vente.

A l'étranger :

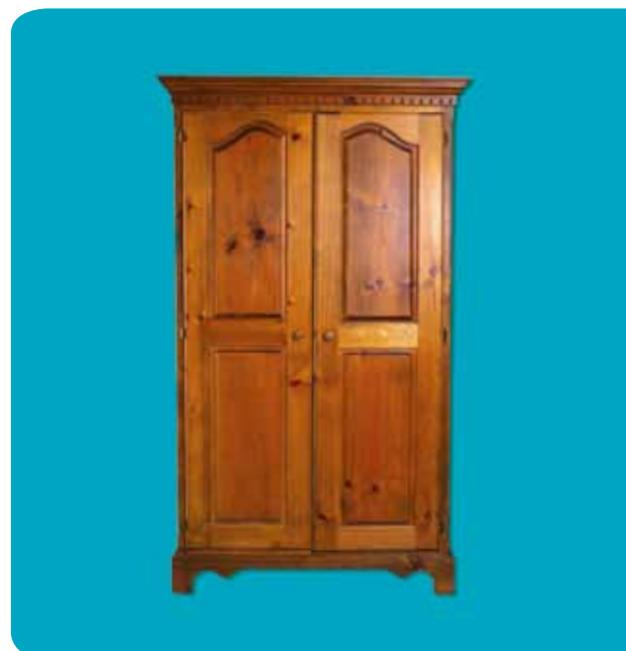
- Allemagne : arrêt de l'exploitation de notre point de vente intégré de Cologne-Braunsfeld en raison de la faiblesse récurrente des résultats d'exploitation
- Espagne : ouverture d'un point de vente intégré à Reus via notre filiale espagnole.

Ces opérations ont été guidées par une volonté de rationalisation des structures du groupe afin d'accélérer son développement.

Nous avons par ailleurs eu connaissance des comptes consolidés ainsi que des conclusions formulées par nos commissaires aux comptes.

Nous n'avons aucune observation particulière concernant l'ensemble des rapports et documents, bilan, compte de résultat, annexes, comptes consolidés, qui ont été portés à notre connaissance, ni sur l'affectation du résultat qui vous est proposée par le Directoire.

Fait aux Angles le 29 janvier 2010
Le Conseil de Surveillance - Jean-Pierre Boudier







U n e d e u x i è m e v i e p o u r v o s o b j e t s .

WWW.TROC.COM

Résolutions soumises à l'Assemblée générale

Résolutions

soumises à l'assemblée générale

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 22 MARS 2010

A titre ordinaire :

- Rapport de Gestion du Directoire sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2009 ;
- Observations du Conseil de Surveillance sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice ;
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice ;
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.225-86 du code de commerce ;
- Présentation des comptes sociaux et consolidés ;
- Approbation des comptes sociaux, des comptes consolidés et des dites conventions ;
- Affectation du résultat ;
- Fixation du montant global annuel des jetons de présence alloués au Conseil de Surveillance ;
- Quitus aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance.

A titre extraordinaire :

- Changement du mode de gestion de la Société : adoption de la gestion par un Conseil d'administration ;
- Adoption des nouveaux statuts de la Société.
- Nomination des administrateurs.

A titre ordinaire

- Fixation du montant annuel des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration

A titre mixte :

- Pouvoirs en vue des formalités.

Au titre de l'assemblée générale ordinaire :

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 30 septembre 2009 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux membres du Directoire et aux membres du Conseil de Surveillance quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des

Commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés arrêtés à la date du 30 septembre 2009 tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 953 850 € de la façon suivante :

- 5% à la réserve légale 47 693 €
- le solde au poste « autres réserves » 906 157 €

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividende/ action	Autres revenus distribués	
2005/2006	0.70 €	-	-
2006/2007	0.90 €	-	-
2007/2008	2.50 €	-	-

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant des articles L.225-86 et suivants du code de Commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale prend acte que les charges et dépenses non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés en vertu de l'article 39-4 du code général des impôts se sont élevées à 6 198 € au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2009.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale fixe à la somme de 3 000 € le montant global des jetons de présence alloués au Conseil de Surveillance pour la période du 1er octobre à la date de la présente Assemblée.

Septième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance et en particulier à Monsieur Georges YANA, Président du Directoire pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2009.

Au titre de l'assemblée générale extraordinaire :**Huitième résolution**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, décide, conformément aux dispositions de l'article L 225-57 du Code de commerce, de modifier à compter de ce jour le mode d'administration et de direction de la Société et d'adopter la gestion par un Conseil d'administration prévue aux articles L 225-17 à L 225-56 dudit Code.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale adopte article par article, puis dans son ensemble, le texte des statuts qui régiront désormais la Société compte tenu de l'adoption de mode de gestion par un Conseil d'administration.

Dixième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée Générale décide de nommer, à compter de ce jour, en qualité d'administrateur, pour une durée de 6 ans, qui prendra fin à l'issue de L'Assemblée Générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2016 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2015 :

Monsieur Jean Pierre BOUDIER
Demeurant 32 Chemin du Lozet – 30400 VILLENEUVE LES AVIGNON

Onzième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée Générale décide de nommer, à compter de ce jour, en qualité d'administrateur, pour une durée de 6 ans, qui prendra fin à l'issue de L'Assemblée Générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2016 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2015:

Monsieur François BRUN
Demeurant 11, Avenue Général de Gaulle 84150 JONQUIERES

Douzième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée Générale décide de nommer, à compter de ce jour, en qualité d'administrateur, pour une durée de 6 ans, qui prendra fin à l'issue de L'Assemblée Générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2016 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2015:

Monsieur Patrick MERCIER
Demeurant 239 D, rue Joseph d'Arbaud – 30900 NIMES

Treizième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée Générale décide de nommer, à compter de ce jour, en qualité d'administrateur, pour une durée de 6 ans, qui prendra fin à l'issue de L'Assemblée Générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2016 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2015:

Monsieur Bernard GRAPIN
Demeurant 36 Avenue du Languedoc 30133 LES ANGLÉS

Quatorzième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée Générale décide de nommer, à compter de ce jour, en qualité d'administrateur, pour une durée de 6 ans, qui prendra fin à l'issue de L'Assemblée Générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2016 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2015:

Monsieur Philippe VAISSE
Demeurant 180 b, Chemin du Rocher de Martin – 13160 CHATEAURENARD

Au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire**Quinzième résolution**

L'Assemblée Générale fixe jusqu'à nouvelle décision, pour l'exercice en cours et les exercices ultérieurs, à la somme de 20 000 € le montant annuel des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration à compter de l'adoption de ce mode de gestion.

En conséquence de l'adoption de celui-ci à mi exercice, l'Assemblée Générale décide que cette somme sera toutefois ramenée prorata temporis à 10 000 € au titre de l'exercice en cours.

Au titre de l'Assemblée Mixte**Seizième résolution**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, et autres qu'il appartiendra.



U n e d e u x i è m e v i e p o u r v o s o b j e t s .

WWW.TROC.COM

**Patrimoine,
Situation financière, **Résultats,****

Responsable du document

Henry RUSTICI, Président du Directoire de TROC DE L'ILE.

Attestation du responsable

"A ma connaissance, les données du présent document sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société, ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts ; elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée."

Henry RUSTICI
Président du Directoire

Responsables du contrôle des comptes

Les commissaires aux comptes ont été nommés le 18 mars 2008 pour une durée de 6 ans, leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée d'approbation des comptes au 30 septembre 2013.

Commissaires aux comptes titulaires :

Mazars S.A. représenté par M. Patrick ZIRAH
165, Avenue du Prado - 13008 MARSEILLE

M. Frédéric RAMBALDI
3 Rue des Alizés - 30133 LES ANGLES

Commissaires aux comptes suppléants :

M. Philippe BOUILLET
61, Rue Henri Regnault - 92400 COURBEVOIE

M. François GIRARD
65, Avenue Clément ADER - Castelnau 2000 - 34170 CASTELNAU LE LEZ

Responsable de l'information

Monsieur Henry RUSTICI
Président du Directoire
TROC DE L'ILE
Quartier de Dinarelle - 2 rue des Alizés
30133 LES ANGLES - Tél : 04.90.15.14.13





U n e d e u x i è m e v i e p o u r v o s o b j e t s .

WWW.TROC.COM

Eléments Financiers

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société TROC DE L'ILE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélections, les éléments justifiant des montants et informations figurants dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 30 septembre 2009 ont été réalisées dans un contexte de crise économique et de difficulté certaine pour les entreprises à appréhender leurs perspectives d'exploitation. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

Principes comptables

La note 2.4.10 aux états financiers expose les méthodes comptables relatives à la reconnaissance des produits de l'activité du groupe et plus spécifiquement à celle du chiffre d'affaires « dépôt-vente », constitué des commissions reversées à TROC DE L'ILE par les déposants. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes aux états financiers et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

- Ecart d'acquisition

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de perte de valeur des écarts d'acquisition, selon les modalités décrites dans la note 2.4.2 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 2.4.2 donne une information appropriée.

- Engagements de retraite

La note 7.11 précise les modalités d'évaluation des engagements de retraites. Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que la note 7.11 aux états financiers fournit une information appropriée.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des ces estimations.

Comme indiqué dans la note 2.5 aux états financiers, ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, leur réalisation étant susceptibles de différer parfois des données prévisionnelles utilisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

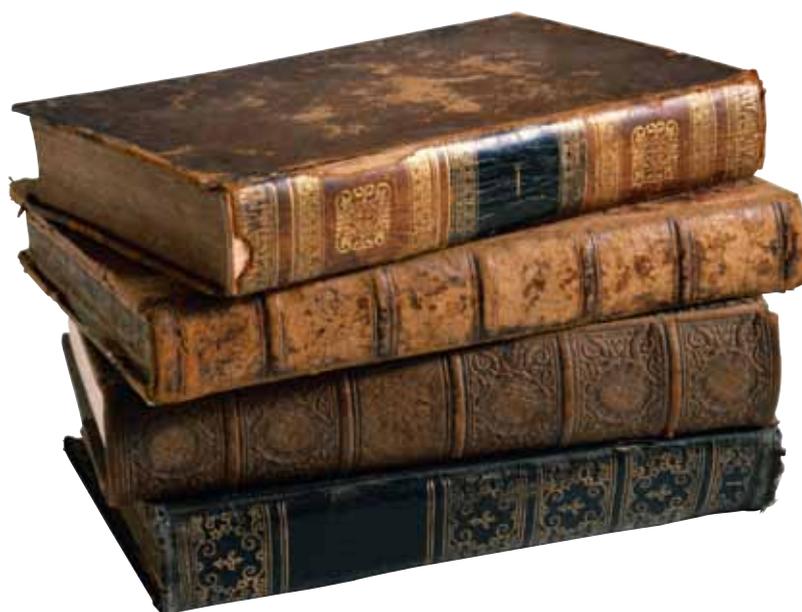
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait aux Angles et à Marseille, le 5 mars 2010

FREDERIC RAMBALDI



MAZARS SA - Patrick Zirah - Associé





Comptes consolidés

Exercice clos le 30 septembre 2009

Compte de résultat

Montants en milliers d'euros	Notes	30/09/09	30/09/08
Chiffre d'affaires	3.1 - 3.2	22 164	21 842
Autres produits des activités courantes	4.2	1 285	1 377
Total des produits		23 450	23 219
Achats consommés		(2 332)	(2 394)
Charges externes		(9 344)	(8 597)
Charges de personnel (dont participation des salariés)		(7 961)	(7 491)
Impôts et taxes		(559)	(744)
Dotations aux provisions		(336)	(335)
Autres charges des activités courantes	4.2	(1 271)	(1 102)
Dotations aux amortissements		(643)	(653)
Total des charges		(22 445)	(21 316)
Résultat opérationnel courant		1 005	1 903
Charges de restructuration et non courants	4.3	(635)	0
Résultat opérationnel		370	1 903
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		0	0
Coût de l'endettement financier brut		(209)	(237)
Coût de l'endettement financier net	4.4	(209)	(237)
Autres produits et charges financiers	4.5	38	126
Charge d'impôt	5.1	(511)	(550)
Quote-part du résultat net des entreprises associées		0	0
Résultat net		(312)	1 242
Intérêts minoritaires		80	34
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		(392)	1 208
Résultat par action* (en euros)	6.	-0,58	1,80
Résultat dilué par action** (en euros)	6.	-0,58	1,80
Dividende par action** distribué par la mère (en euros)		2,50	0,90
* nombre d'actions hors titres auto-détenus		672 600	672 600
** nombre d'actions composant le capital social		672 600	672 600

Bilan actif

Montants en milliers d'euros	Notes	30/09/09	30/09/08
Actifs non courants			
Ecarts d'acquisition	7.1	12 757	11 940
Immobilisations incorporelles	7.2	197	268
Immobilisations corporelles	7.3	3 712	4 097
Immeubles de placement	7.4	0	497
Titres mis en équivalence			
Autres actifs financiers	7.5	651	658
Impôts différés	5.2	0	51
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		17 317	17 510
Actifs courants			
Stocks et en-cours	7.6	791	732
Clients et autres débiteurs	7.7	2 390	3 222
Autres actifs courants	7.8	224	130
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7.9	3 141	3 245
TOTAL ACTIFS COURANTS		6 546	7 329
TOTAL DE L'ACTIF		23 863	24 840



Bilan passif

Montants en milliers d'euros	Notes	30/09/09	30/09/08
Capitaux propres			
Capital	7.10	5 381	5 381
Primes liées au capital			
Réserves		3 693	4 166
Résultat consolidé		(392)	1 208
Capitaux propres du Groupe		8 682	10 755
Intérêts des minoritaires		265	213
TOTAL CAPITAUX PROPRES		8 947	10 968
Engagements envers le personnel	7.11	130	153
Provisions	7.12	0	0
TOTAL PROVISIONS		130	153
Emprunts et dettes financières	7.13	3 292	2 904
Impôts différés	5.2	742	757
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		4 035	3 661
Passifs courants			
Découverts bancaires	7.13	68	44
Emprunts et dettes financières	7.13	1 333	1 522
Fournisseurs et autres créditeurs	7.14	8 608	8 057
Autres passifs courants	7.15	743	436
TOTAL PASSIFS COURANTS		10 751	10 059
TOTAL DU PASSIF		23 863	24 840

Tableau de flux de trésorerie

Montants en milliers d'euros	30/09/2009	30/09/2008
Résultat net total consolidé	(312)	1 242
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions	1 305	688
+/- Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		(31)
+/- Plus et moins values de cessions	(94)	(88)
- Dividendes sur titres non consolidés		
+/- Charge d'impôt différé	(9)	281
Capacité d'autofinancement	889	2 092
- Variation du BFR lié à l'activité	868	(992)
Trésorerie provenant des activités opérationnelles	1 758	1 100
+/- Incidence des variations de périmètre	(484)	(35)
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(409)	(1 596)
+ Encaissement liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	625	360
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	(64)	(23)
+ Encaissement liés aux cessions d'immobilisations financières	81	8
+ Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés)		
+/- Variation des prêts et avances consentis		
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement		(571)
Trésorerie provenant des activités de placement	(251)	(1 857)
Augmentation de capital		
Acquisition nette d'actions propres		
- Dividendes payés aux actionnaires du groupe	(1 682)	(605)
- Dividendes payés aux minoritaires des sociétés intégrées	(27)	(0)
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	1 545	1 720
Variation de trésorerie avant remboursement d'emprunts	1 343	358
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location-financement)	(1 480)	(778)
- Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location-financement)		
+/- Autres flux liés aux opérations de financement		
Trésorerie provenant des activités de financement	(1 644)	336
Incidence de la variation des taux de change		
Variation de trésorerie	(137)	(421)
Trésorerie à l'ouverture	3 211	3 632
Trésorerie à la clôture	3 074	3 211

Variation des Capitaux propres consolidés

Montants en milliers d'euros	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total part du groupe	Minoritaires	Total capitaux propres
Situation à la clôture de l'exercice 09.2007	5 381	0	3 399	1 402	10 183	179	10 361
Affectation de résultat 09.2007			1 402	(1 402)	0		0
Distribution de dividendes			(605)		(605)	(0)	(605)
Résultat de l'exercice 09.2008				1 208	1 208	34	1 242
Autres mouvements			(31)		(31)	0	(30)
Situation à la clôture de l'exercice 09.2008	5 381	0	4 166	1 208	10 755	213	10 968
Affectation de résultat 09.2008			1 208	(1 208)	0		0
Distribution de dividendes			(1 682)		(1 682)	(27)	(1 709)
Résultat de l'exercice 09.2009				(392)	(392)	80	(312)
Autres mouvements					0	(0)	(0)
Situation à la clôture de l'exercice 09.2009	5 381	0	3 693	(392)	8 682	265	8 947

Les intérêts minoritaires proviennent de la SCI Les Lauzes détenue à 51 % par le Groupe. Les intérêts minoritaires relatifs aux autres entités du Groupe ne sont pas significatifs.



Notes annexes

Faits historiques significatifs, activités et organigramme du Groupe

1.1 - Faits significatifs de l'exercice

Par l'intermédiaire de notre filiale de droit français Trocmag, nous avons acquis les parts sociales pour trois nouveaux points de ventes :

- la SARL Atout, située à Wasquehal (59), il s'agit de la reprise d'un point de vente exploité par le groupe Troc 3000,
- la SARL Jean, située à Clermont Ferrand, il s'agit de la reprise d'un point de vente exploité par un franchisé,
- la SARL Dépôt Vente Drômois, située à Valence (26), il s'agit de la reprise d'un point de vente exploité par un franchisé.

Le groupe a également acquis, par le biais de cette même entité, le fonds de commerce du dépôt vente situé à Orgeval (78) auprès de la SARL Madclem ; il s'agit de la reprise d'un point de vente exploité par le groupe Troc 3000 suite à une procédure de liquidation judiciaire.

Ces acquisitions ont généré un écart d'acquisition complémentaire de 1,2 M€.

Par ailleurs, l'activité de l'établissement Trocmag situé à Vesoul a été arrêtée sur l'exercice.

Les opérations de fusion réalisées au cours des précédents exercices, menées dans une volonté de rationalisation des procédures destinée à réduire les coûts, et qui avaient conduit à l'absorption de 38 filiales exploitant des magasins par la Société par actions Simplifiée Trocmag (anciennement S.A.R.L. Trévisé), ont été poursuivies au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2009. La société Trocmag a ainsi absorbé 2 filiales exploitant des magasins par le biais de transmission universelle de patrimoine.

L'immeuble de placement détenu par le groupe a été cédé au cours de l'exercice.

Enfin, du fait des difficultés rencontrées dans l'évolution de l'activité en Allemagne, le groupe a décidé un arrêt des activités de la filiale allemande Akzeptä. De ce fait, il a été enregistré dans les comptes consolidés au 30 septembre 2009 une dépréciation des écarts d'acquisition liés aux filiales allemandes (398 k€), ainsi que des coûts liés à la fermeture des magasins pour 237 k€ (cf. infra § 4.3).

1.2 - Activités et organigramme du Groupe

1.2.1 Activités

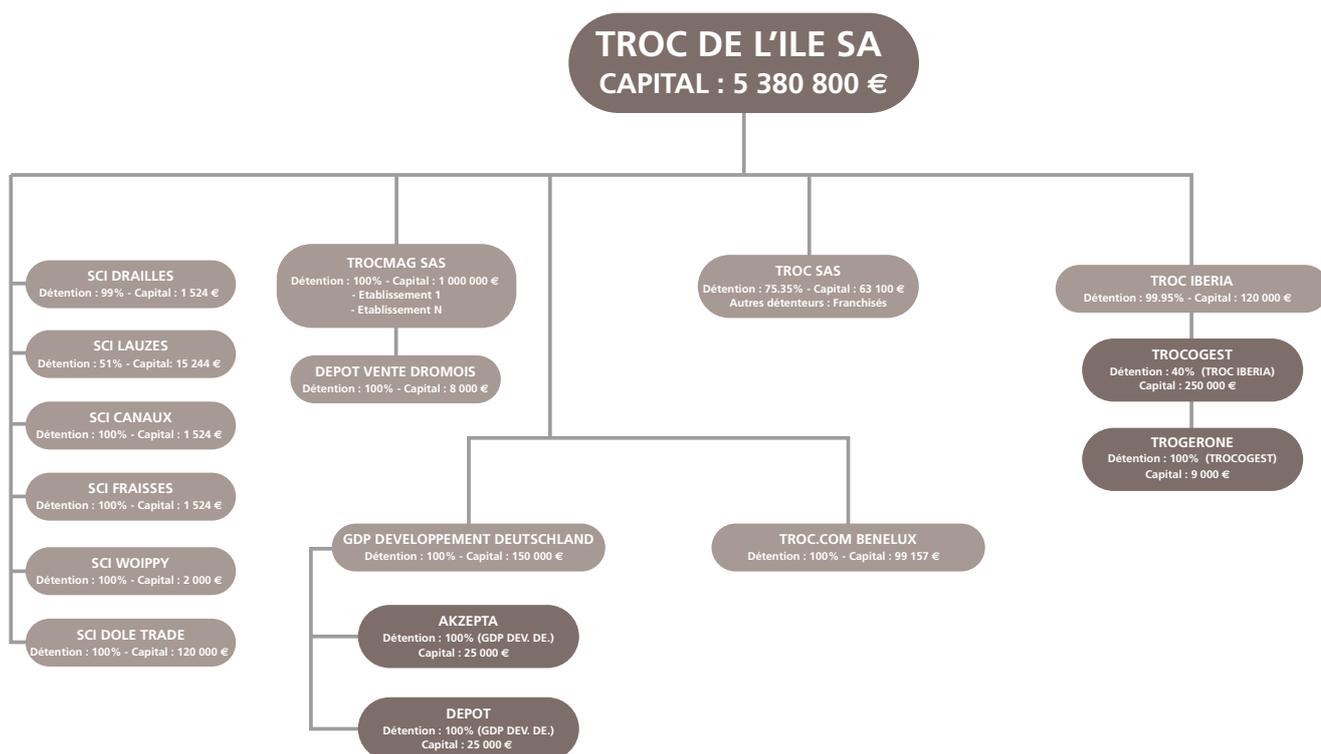
L'activité du groupe s'articule autour de 4 axes principaux :

- Franchise : cette activité dite de "franchiseur" génère des revenus issus de la perception d'une part du droit d'entrée de 30 k€ pour les nouveaux franchisés et d'autres part des royalties pour utilisation de la marque et du concept Troc.com (redevance égale en moyenne à 3 % du volume d'encaisses réalisé par les magasins) ;
- Magasins : cette activité dite de "dépôt-vente" est réalisée par les magasins détenus en propres par le Groupe et dont le chiffre d'affaires est composé des commissions reversées par le déposant au Groupe ;
- Immobilier : cette activité dite "immobilière" est consécutive à la détention par le Groupe d'immeubles commerciaux et d'un immeuble de placement (cédé au cours de l'exercice) ;
- Services : cette activité est liée aux services associés à l'activité de franchiseur, à savoir prestations de services informatiques, actions de marketing et publicité.



1.2.2 - Organigramme du groupe au 30 septembre 2009

Le groupe se présente ainsi au 30 septembre 2009 :





Notes annexes

Principes et méthodes comptables

2.1 - Principe de préparation des états financiers

Troc de l'île est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de commerce. Son siège social se situe au 2 rue des Alizés, Les Angles (Gard - France).

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2009 ainsi que les informations comparatives au 30 septembre 2008 ont été préparés en appliquant les seules règles de reconnaissance et d'évaluation figurant dans les normes IFRS et interprétations IFRIC adoptées par l'Union Européenne au 30 septembre 2009.

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2009 sont les troisièmes états financiers annuels établis et publiés aux normes IFRS. La date de passage de Troc de l'île aux normes IFRS est le 1er octobre 2005, date à laquelle le Groupe a préparé son bilan d'ouverture aux normes IFRS.

Les nouvelles normes, amendements de normes existantes et interprétations suivantes sont d'application obligatoire pour l'exercice clos le 30 septembre 2009, mais n'ont pas d'impact sur les états financiers du Groupe :

- les amendements aux normes IAS 39 et IFRS 7 (Reclassement d'actifs financiers) qui permettent le reclassement sous conditions de certains actifs financiers. Le Groupe n'a procédé à aucun reclassement d'actifs financiers
- IFRIC 13, programmes de fidélité clients (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2008). Le Groupe n'ayant pas recours à des programmes de fidélité clients, la direction estime que cette interprétation ne devrait pas s'appliquer aux activités du Groupe.

Les nouvelles normes, amendements à des normes existantes et interprétations suivantes ont été publiés mais ne sont pas applicables de façon obligatoire aux exercices clos le 30 septembre 2009, et n'ont pas été adoptées par anticipation :

- IAS 1 révisée « Présentation des états financiers » (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009). L'application de cette norme modifiera la structure des états financiers en réservant le tableau de variations des capitaux propres aux seules transactions avec les actionnaires, les autres composantes étant regroupées dans un nouvel état appelé « état consolidé du résultat global » ; le Groupe appliquera IAS 1 révisée à compter du 1er janvier 2009

- IAS 23, amendement relatif aux coûts d'emprunts (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009). La direction évalue actuellement les impacts de cette norme sur la présentation des états financiers du Groupe ; le Groupe appliquera IAS 23 révisé à compter du 1er janvier 2009.

- IFRS 8, segments opérationnels (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009). La direction évalue actuellement les impacts de cette norme sur la présentation des états financiers du Groupe ; le Groupe appliquera IFRS 8 à compter du 1er janvier 2009.

- IFRIC 15 « Accords pour la construction d'un bien immobilier » (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009). Le Groupe n'est pas concerné par cette interprétation.

- IFRIC 17 « Distributions en nature aux actionnaires » (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009). La direction évalue actuellement les impacts de cette norme sur la présentation des états financiers du Groupe ; le Groupe appliquera IFRIC 17 à compter du 1er octobre 2009.

Par ailleurs, les comptes consolidés annuels ne tiennent pas compte des projets de normes et interprétations qui ne sont encore qu'à l'état d'exposés sondages à l'IASB et à l'IFRIC, à la date de clôture.

Les comptes consolidés sont établis selon la convention des coûts historiques à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

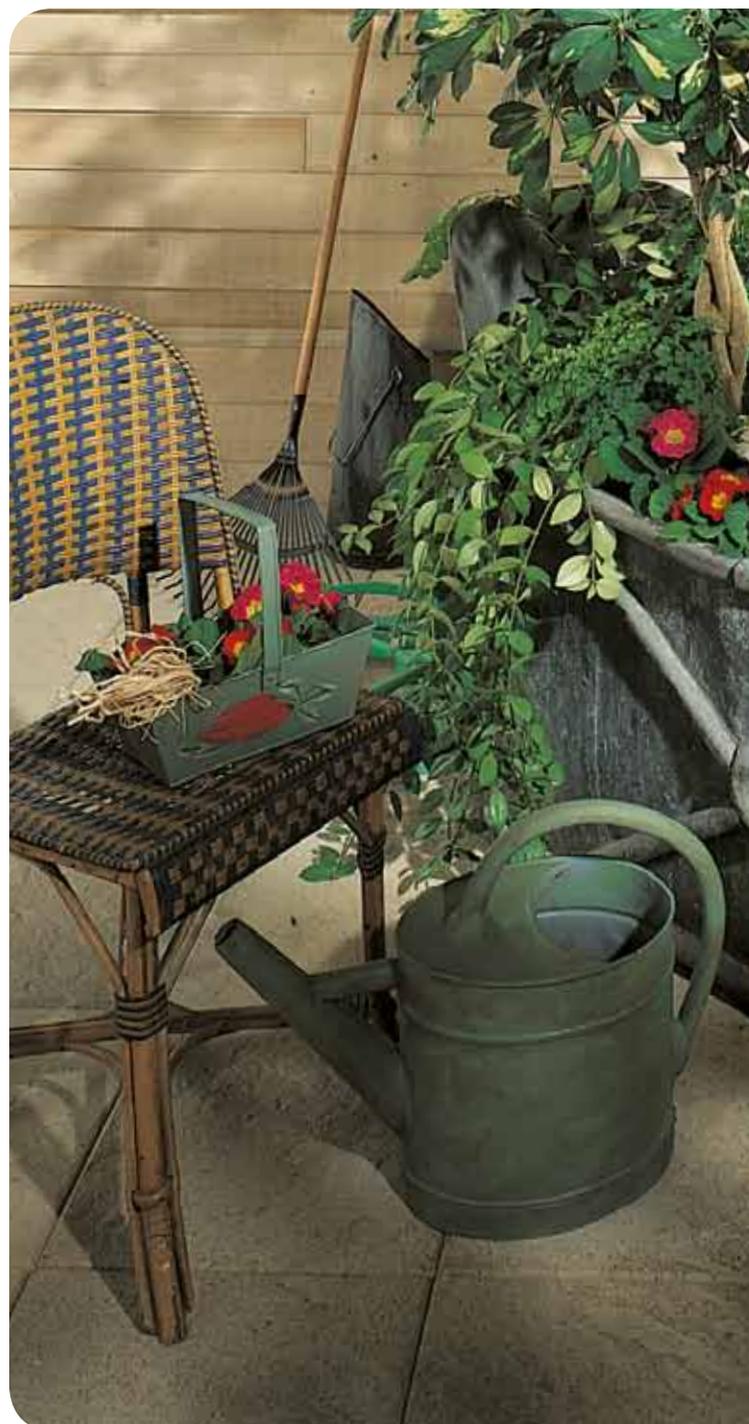
2.2 - Périmètre de consolidation au 30 septembre 2009

2.2.1 - Evolution du périmètre de consolidation

L'exercice se caractérise principalement par :

- l'acquisition de trois nouvelles sociétés exploitant des magasins sous enseigne Troc (Jean Sarl, Atout Sarl et Dépôt Vente Drômois Sarl),
- les opérations de restructuration réalisées en France par les transmissions universelles de patrimoine des entités Jean Sarl & Atout Sarl à la SAS Trocmag (cf. supra § 1.1. Faits significatifs de l'exercice),

A l'exception des événements présentés ci-dessus, aucune création de filiale, ni sortie de périmètre n'a eu lieu au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2009.



2.2.2 - Liste des entreprises consolidées au 30 septembre 2009

Le périmètre de consolidation du Groupe Troc de l'Île se compose de :

Société	Siège social	N° de Siret	Activité	Méthode de consolidation	% intérêt 09.2009	% contrôle 09.2009	% intérêt 09.2008
TROC DE L'ILE SA	LES ANGLÉS (30)	401 262 944	Holding	IG	SC	SC	SC
TROC SAS	LES ANGLÉS (30)	442 421 582	Site Internet	IG	78,00%	78,00%	78,00%
TROC MAG SAS	ROANNE (42)	449 455 294	Dépôt vente du particulier	IG	100,00%	100,00%	100,00%
DEPÔT VENTE DROMOIS	VALENCE (26)	484 522 602	Dépôt vente du particulier	IG	100,00%	100,00%	-
AKZEPTA	COLOGNE (Allemagne)	DE 230 418 745	Dépôt vente du particulier	IG	100,00%	100,00%	100,00%
DEPOT GmbH	ST AUGUSTIN (Allemagne)	DE 231 782 106	Dépôt vente du particulier	IG	100,00%	100,00%	100,00%
GDP DEUTSCHLAND	BONN (Allemagne)	DE 209 386 775	Dépôt vente du particulier	IG	100,00%	100,00%	100,00%
TROC.COM BENELUX	JUMET (Belgique)	BE 460 913 712	Franchiseur et Dépôt vente	IG	100,00%	100,00%	100,00%
IBERIA	SAN BOI DE LLOBREGAT (Espagne)	A 612 749 16 ES	Dépôt vente du particulier	IG	99,95%	99,95%	99,95%
TROGEST	BARCELONE (Espagne)	B 648 57 774 ES	Dépôt vente du particulier	IP	39,98%	40,00%	39,98%
TROGERONE	GERONE (Espagne)	B 624 75 488 ES	Dépôt vente du particulier	IP	39,98%	40,00%	39,98%
SCI LES CANAUX	LES ANGLÉS (30)	421 214 651	Immobilier	IG	100,00%	100,00%	100,00%
SCI LES DRAILLES	AVIGNON (84)	394 674 725	Immobilier	IG	99,00%	99,00%	99,00%
SCI LES FAISSES	LES ANGLÉS (30)	352 093 678	Immobilier	IG	100,00%	100,00%	100,00%
SCI LES LAUZES	VALENCE (26)	344 860 648	Immobilier	IG	51,00%	51,00%	51,00%
SCI WOIPPY	WOIPPY (57)	434 237 814	Immobilier	IG	100,00%	100,00%	100,00%
DOLE TRADE	SAN BOI DE LLOBREGAT (Espagne)	B152206	Immobilier	IG	100,00%	100,00%	100,00%

Du fait de leur absorption intervenue au cours de l'exercice dans la société Troc Mag, les sociétés Jean Sarl et Atout Sarl, acquises sur l'exercice, n'apparaissent pas dans le périmètre de consolidation à la clôture.

2.3 - Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Troc de l'île S.A. et de ses filiales (« Le Groupe ») préparés à chaque date de clôture. Les états financiers des filiales sont préparés pour la même période que la société mère en utilisant les mêmes méthodes comptables. Des ajustements sont apportés pour harmoniser les différences de méthodes comptables qui peuvent exister. L'intégralité des soldes et transactions intra-groupe sont éliminés. Les filiales sont consolidées à partir du moment où le Groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe. Quand il y a une perte de contrôle d'une filiale, les états financiers consolidés de l'exercice comprennent les résultats sur la période pendant laquelle Troc en avait le contrôle.

Toutes les participations significatives dans lesquelles Troc de l'île assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels,
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires »,
- éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.
L'intégration proportionnelle consiste à :
 - intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
 - éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

Les participations de 25 % et 26 % du Groupe dans les magasins franchisés n'ont pas été consolidées par mise en équivalence, dans la mesure où le groupe n'a aucune influence notable sur la gestion de ces entités. Le franchisé détermine en effet seul la politique de sa société.

Comptabilisation des acquisitions d'entreprises et des écarts d'acquisition :

- l'écart de première consolidation constaté à l'occasion d'une prise de participation (différence entre le prix d'acquisition et la quote-part des capitaux propres retraités de la société consolidée à la date de l'acquisition) est, le cas échéant, affecté, sur la base de leur juste valeur, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise,
- la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise (partie résiduelle non affectée) est enregistrée dans le bilan sous la rubrique « Ecart d'acquisition ».

2.4 - Méthodes et règles d'évaluation

2.4.1 - Regroupements d'entreprises

- Règles spécifiques à la première adoption : les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition (1er octobre 2005) n'ont pas été retraités conformément à l'option offerte par IFRS 1. Les actifs et passifs de l'entreprise acquise sont maintenus à leur valeur retraitée aux normes du groupe, à la date de prise de contrôle, l'écart entre cette valeur et le coût d'acquisition des titres étant imputé directement sur les écarts d'acquisition.
- Regroupements postérieurs au 1er octobre 2005 : ces regroupements sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Ainsi, à la date d'acquisition d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des IFRS. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés. L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans des actifs nets évalués à leur juste valeur, est comptabilisé en écarts d'acquisition.

2.4.2 - Immobilisations incorporelles et corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs existent, sont comptabilisés en immobilisations.

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, laquelle est définie comme la plus élevée de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité. La valeur

d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable.

- **Écarts d'acquisition** : Les écarts d'acquisition ne sont plus amortis depuis la date de transition aux IFRS conformément à la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises ». Avant le 1er octobre 2005, ils étaient amortis linéairement sur une durée de 30 ans pour les acquisitions antérieures et postérieures à 1999.

Ils font désormais l'objet une fois par an d'un test de dépréciation (Impairment test). La méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chacune des UGT du groupe, aux actifs nets correspondants (y compris écarts d'acquisition). Les UGT définies par le Groupe ont été structurées à partir d'une organisation matricielle croisant les activités exercées par le Groupe et les pays dans lesquels le Groupe est implanté (cf. § 3.). Les valeurs recouvrables, dont les modalités de calcul ont été affinées en 2009 pour tenir compte des effets de la crise financière et du manque de visibilité qui en découle, sont essentiellement déterminées à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation, sur les cinq prochaines années (contre dix années auparavant). Les hypothèses retenues en termes de variation du chiffre d'affaires et de valeurs terminales (application d'un taux de croissance à l'infini de 1 % contre 2 % l'exercice précédent) sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles pour chacune des UGT. Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

- **Autres immobilisations incorporelles** : Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont principalement des frais de développement, des droits au bail et des logiciels. Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties linéairement sur des durées comprises entre 3 et 6 ans.

- **Immobilisations corporelles** : Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition pour le groupe diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées. Suite au changement de méthode comptable intervenu dans le Groupe au 1er octobre 2005, les actifs corporels détenus par le Groupe ont fait l'objet d'une réévaluation libre. Cette réévaluation à la valeur d'utilité pour le Groupe, déterminée sur la base d'un rapport d'expert indépendant, a concerné les terrains et l'immobilier détenus par les S.C.I. du Groupe. La dernière expertise des biens immobiliers, réalisée en juillet 2008 sur l'ensemble des immeubles du groupe, a permis de conforter les valeurs figurant à l'actif.

Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées normales d'utilisation suivantes :

- Structure des constructions	30 ans
- Installations générales	20 ans
- Toiture des constructions	30 ans
- Installations techniques, matériels et outillages	5 à 10 ans
- Autres immobilisations corporelles	3 à 8 ans

Le mode d'amortissement économique utilisé par le groupe à partir du 1er octobre 2005 est exclusivement le mode linéaire, le mode dégressif devenant une option fiscale dérogatoire.

Les biens financés par un contrat de crédit-bail ou de location de longue durée, qui en substance transfèrent tous les risques et avantages liés à la propriété de l'actif au locataire, sont comptabilisés dans l'actif immobilisé lorsqu'ils appartiennent à une catégorie d'immobilisations représentant une valeur supérieure à 100 k€.

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable quand celle-ci est jugée significative. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

Un test de dépréciation a été effectué au 30 septembre 2009 et a conduit à ne comptabiliser aucune dépréciation.

2.4.3 - Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et/ou pour valoriser le capital et non pour les vendre dans le cadre de l'activité ordinaire, ou les utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives. Les immeubles de placement sont évalués à la juste valeur, toute variation en résultant étant comptabilisée en résultat. Lorsque l'utilisation d'un immeuble de placement change de telle sorte qu'il est reclassé en immobilisation corporelle, sa juste valeur à la date du reclassement devient son coût pour les besoins de la comptabilisation ultérieure.

Un évaluateur externe indépendant possédant une qualification professionnelle appropriée et reconnue et une expérience récente quant à la localisation géographique et la catégorie de l'immeuble de placement objet de l'évaluation, procède à l'évaluation du portefeuille d'immeubles du Groupe. La juste valeur repose sur la valeur de marché qui est le montant estimé auquel cet actif pourrait être échangé, après des actions de marketing appropriées, entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale, en dehors de toute contrainte particulière.

Au 30 septembre 2009, le groupe ne détient plus d'immeuble de placement.

2.4.4 - Titres de participation non consolidés et autres immobilisations financières

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers », les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont analysés comme disponibles à la vente et sont donc comptabilisés à leur juste valeur. Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres. En cas d'indication objective d'une dépréciation de l'actif financier (notamment baisse significative ou durable de la valeur de l'actif), une provision pour dépréciation irréversible est constatée par le résultat. La reprise de cette provision par le résultat n'interviendra qu'au moment de la cession des titres. Les autres immobilisations financières correspondent essentiellement à des dépôts et cautionnements versés.

2.4.5 - Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués au coût d'achat comprenant le prix d'achat et les frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation de l'article est inférieure à la valeur brute.

2.4.6 - Provisions pour risques et charges

Les provisions correspondent aux engagements résultants de litiges et risques divers, dont l'échéance ou le montant sont incertains, auxquels le Groupe peut être confronté dans le cadre de ses activités. Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite envers un tiers résultant d'un événement passé, dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et que les sorties futures de liquidité peuvent être estimées de manière fiable.

2.4.7 - Provisions pour pensions, indemnités de fin de carrière

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Pour la détermination de l'engagement au titre du régime d'indemnités de fin de carrière, les provisions sont déterminées de la façon suivante :

La méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method »), cette méthode consiste à déterminer la valeur des prestations futures probables et actualisées de chaque salarié au moment de son départ en fin de carrière. Les calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs.

2.4.8 - Provisions pour restructurations

Le coût des actions de restructuration est intégralement provisionné dans l'exercice lorsqu'il résulte d'une obligation du groupe, vis-à-vis de tiers, ayant pour origine la décision prise par l'organe compétent et matérialisée avant la date de clôture par l'annonce de cette décision aux tiers concernés. Ce coût correspond essentiellement aux indemnités de licenciement et aux autres coûts liés aux fermetures de sites. Les mises au rebut d'immobilisations, dépréciations de stocks et autres actifs, liées directement à des mesures de restructuration, sont également comptabilisées dans les coûts de restructuration.

2.4.9 - Impôts différés

Des impôts différés sont calculés sur les différences temporaires entre la base imposable et la valeur en consolidation des actifs et passifs. Celles-ci comprennent notamment l'élimination des écritures constatées dans les comptes individuels des filiales en application des options fiscales dérogatoires. La règle du report variable est appliquée et les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans les capitaux propres ou le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé. Il n'est pas constaté d'impôt différé sur les décalages temporaires compte tenu de leur caractère non significatif. Par ailleurs, les impôts différés actifs relatifs aux déficits fiscaux ne sont constatés qu'à hauteur des bénéfices futurs jugés réalisables par le groupe et viennent en diminution des impôts différés passifs liés aux retraitements de consolidation sur une même entité fiscale.

Le taux d'impôt différé retenu est de 33,33 %.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés au bilan pour les sociétés intégrées fiscalement.

Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

Cet impôt différé est comptabilisé sur la ligne « Charge d'impôt ».

2.4.10 - Chiffre d'affaires

Conformément aux prescriptions de la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », les produits de l'activité du Groupe sont reconnus dès lors que :

- les avantages économiques résultant de la transaction bénéficieront au Groupe de manière probable,
- le montant des revenus peut-être mesuré de façon fiable,
- à la date de transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré.

Plus spécifiquement, le chiffre d'affaires reconnu, relatif à l'activité de "dépôt-vente", est constitué de la commission reversée par le déposant au Groupe.

2.4.11 - Coût de financement

Il inclut les charges et produits d'intérêts sur la dette nette consolidée, constituée des emprunts, des autres dettes financières (y compris dettes sur contrat de location financement) et de la trésorerie totale (trésorerie, équivalents de trésorerie et valeurs mobilières de placement).

2.4.12 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme et liquides. La trésorerie et équivalents de trésorerie figurant à l'actif du bilan dans le poste « Disponibilités » correspond à la trésorerie telle que définie ci-dessus.

2.4.13 - Valeurs mobilières de placement

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur, dans la mesure où l'écart entre cette dernière valeur et la valeur historique en comptes sociaux est significative. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat (en charges et produits financiers relatifs aux disponibilités et aux valeurs mobilières de placement).

2.5 - Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers, en accord avec les principes comptables IAS / IFRS, requiert de la part de la Direction la prise en compte d'estimations et d'hypothèses pour la détermination des montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que de certaines informations données en notes annexes sur les actifs et passifs éventuels.

Les estimations et hypothèses retenues sont celles que la Direction considère comme les plus pertinentes et réalisables dans l'environnement du groupe et en fonction des retours d'expérience disponibles.

Compte tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés.

Pour limiter ces incertitudes, les estimations et hypothèses font l'objet de revues périodiques ; les modifications apportées sont immédiatement comptabilisées. L'utilisation d'estimations et d'hypothèses revêt une importance particulière sur les thèmes suivants :

- engagements de retraites,
- provisions (notamment pour restructuration et litiges),
- valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité,
- actifs d'impôts différés.



Notes annexes

Informations sectorielles

Les informations figurant dans cette note sont conformes à la définition des secteurs retenue dans les comptes établis selon les principes comptables IFRS (IAS 14).

Le Groupe Troc de l'île a choisi ses secteurs d'activité comme niveau primaire d'information sectorielle et ses secteurs géographiques comme niveau secondaire. Ce découpage sectoriel reflète la structure opérationnelle et managériale du Groupe. Quatre secteurs d'activité et autant de secteurs géographiques ont été définis :

- secteurs d'activité : Franchise / Magasins / Immobilier / Services.
- secteurs géographiques : France / Allemagne / Belgique / Espagne.

3.1 - Informations par secteurs d'activité

Le tableau suivant ventile le chiffre d'affaires des 2 derniers exercices clos, par secteurs d'activité :

Montants en milliers d'euros	30/09/09	30/09/08
Chiffre d'affaires		
Activité "Franchise"	5 064	5 117
Commissions sur ventes de marchandises	16 047	15 049
Locations immobilières	97	71
Services associés	955	1 604
Total chiffre d'affaires	22 164	21 842

3.2 - Informations par zones géographiques

Le tableau suivant ventile le chiffre d'affaires des 2 derniers exercices clos, par zone géographique :

Montants en milliers d'euros	30/09/09	30/09/08
Chiffre d'affaires		
France	17 852	17 277
Allemagne	689	813
Belgique	2 962	3 089
Espagne	661	664
Total chiffre d'affaires	22 164	21 842



Notes annexes

Produits et charges

4.1 - Chiffre d'affaires

Cf. détail au chapitre « Informations sectorielles ».

4.2 - Autres produits et charges des activités courantes

Le tableau suivant synthétise les autres produits et charges des activités courantes :

Montants en milliers d'euros	30/09/09	30/09/08
Résultat sur sortie de périmètre	-	-
Juste valeur sur immeubles de placement		31
Autres produits except. sur opérations de gestion	22	42
Produits de cession des éléments d'actif	625	646
Reprises de provisions et transfert de charges	332	392
Production immobilisée	-	9
Subventions d'exploitation	28	24
Autres produits	278	233
Total des autres produits opérationnels	1 285	1 377
Autres charges sur opérations de gestion	(64)	(189)
VNC des immobilisations cédées	(511)	(276)
Autres charges	(589)	(597)
Dotation exceptionnelle provisions immo.	(106)	(39)
Total des autres charges opérationnelles	(1 271)	(1 102)
Total autres produits et charges opérationnels	14	275

4.3 - Charges de restructuration et non courantes

Les charges de restructuration et non courantes enregistrées au 30 septembre 2009 pour (635) k€ correspondent aux frais liés à l'arrêt de l'activité en Allemagne pour le groupe.

4.4 - Coût de l'endettement financier net

Montants en milliers d'euros	30/09/09	30/09/08
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		
Produits de valeurs mobilières de placement	0	0
Total produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	0	0

Coût de l'endettement financier brut		
Charges d'intérêts	(209)	(237)
Total coût de l'endettement financier brut	(209)	(237)

Coût de l'endettement financier net	(209)	(237)
--	--------------	--------------

Les charges d'intérêts sont essentiellement liées à des emprunts bancaires.

4.5 - Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers correspondent aux éléments suivants :

Montants en milliers d'euros	30/09/09	30/09/08
Dividendes	0	7
Gains de change	2	
Autres produits financiers	43	88
Reprise de provisions financières	18	41
Total des autres produits financiers	62	135
Pertes de change	(1)	
Dotation provisions financières	(23)	(9)
Total des autres charges financiers	(24)	(9)
Autres produits et charges financiers	38	126



Notes annexes

Impôt sur le résultat

5.1 - Charge d'impôt

Les impôts différés ont été calculés au taux de 33,33 % pour les entreprises du périmètre de consolidation.

Ventilation de l'impôt		
Montants en milliers d'euros	30/09/09	30/09/08
Impôt exigible taux normal	520	269
Impôt exigible sur cessions d'immobilisations	0	0
Impôt différé	(9)	281
Total impôts sur les bénéfices	511	550

5.2 - Détail des impôts différés

Les impôts différés actifs et passifs ont été compensés pour les sociétés intégrées fiscalement.

Le tableau suivant présente les positions d'impôts différés aux 2 dernières clôtures :

Montants en milliers d'euros	30/09/09	30/09/08
Impôts différés actifs		
Provisions indemnités départ en retraite	43	51
Total ID Actifs	43	51

Impôts différés passifs		
Réévaluation libre au 01/10/2005	(313)	(331)
Immeubles de placement	(0)	(133)
Annulation des provisions réglementées	(200)	(0)
Annulation des provisions sur fonds de commerce	(24)	(13)
Annulation des provisions intra-groupe	(22)	(22)
Annulation des provisions sur fonds de commerce	(227)	(258)
Total ID Passifs	(786)	(757)

La variation des impôts différés passif, net des impôts différés actif, entre les 2 dernières clôtures s'établit à 37 k€, intégrant un reclassement de 28 k€ relatif au retraitement des SCI fiscalement transparentes (précédemment présenté en dettes fiscales).



Notes annexes

Résultat par action

6.1 - Résultat de base par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

	30/09/09	30/09/08
Résultat par action		
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (en euros)	(391 949)	1 208 472
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en unités)	672 600	672 600
Résultat de base par action (en euros)	(0,58)	1,80

6.2 - Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice ajusté des effets des options pouvant avoir un effet potentiellement dilutif. Au 30 septembre 2009 et 2008, aucune option de souscription d'actions, bon de souscription d'actions ou action gratuite n'a d'effet dilutif.



Notes annexes

Explication des postes du bilan

7.1 - Analyse des écarts d'acquisition

Montants en milliers d'euros	30/09/2008	Augmentations	Diminutions	30/09/2009
Écarts d'acquisition bruts	12 176	1 236		13 412
Dépréciation des écarts d'acquisition	237	418		655
Écarts d'acquisition nets	11 940	817		12 757

Détail des variations de l'exercice

Montants en milliers d'euros	30/09/2008	Augmentations	Diminutions	30/09/2009
Écart d'acquisition Jean		406		406
Écart d'acquisition Atout		405		405
Écart d'acquisition Dépôt Vente Dromois		257		257
Fonds de commerce Orgeval		168		168
Variations de l'exercice		1 236		1 236

Détail des écarts d'acquisition par secteurs d'activité et par pays

Les tableaux suivants détaillent les écarts d'acquisition, par secteurs d'activité et par pays :

Par secteurs d'activité - Montants en milliers d'euros	30/09/2008	Augmentations	Diminutions	30/09/2009
Franchise	5 511			5 511
Dépôt-vente	6 573	1 236		7 809
Immobilier				
Services	92			92
Écarts d'acquisition bruts	12 176	1 236		13 412
Franchise	37	61		98
Dépôt-vente	200	357		557
Immobilier				
Services				
Dépréciation des écarts d'acquisition	237	418		655
Écarts d'acquisition nets	11 940	817		12 757

Par pays - Montants en milliers d'euros	30/09/2008	Augmentations	Diminutions	30/09/2009
France	8 789	1 236		10 025
Allemagne	398			398
Belgique	2 985			2 985
Espagne	3			3
Écarts d'acquisition bruts	12 176	1 236		13 412
France	237	20		257
Allemagne		398		398
Belgique				
Espagne				
Dépréciation des écarts d'acquisition	237	418		655
Écarts d'acquisition nets	11 940	817		12 757

7.2 - Variation des immobilisations incorporelles

Montants en milliers d'euros	30/09/2008	Augmentations	Diminutions	Mouvements compte à compte	Variation périmètre et fusion	30/09/2009
Frais de développement						
Logiciels, droits de marque	525	3	(13)	213	14	740
Autres immobilisations incorporelles	111	10				121
Immobilisations incorporelles brutes	636	13	(13)	213	14	861

Montants en milliers d'euros	30/09/2008	Augmentations	Diminutions	Mouvements compte à compte	Variation périmètre et conversion	30/09/2009
Frais de développement						
Logiciels, droits de marque	353	100	(10)	206		649
Autres immobilisations incorporelles	14					14
Amortissement des immobilisations incorporelles	368	100	(10)	206		664
Immobilisations incorporelles nettes	268	(87)	(4)	7	14	197

7.3 - Variation des immobilisations corporelles

Montants en milliers d'euros	30/09/2008	Augmentations	Diminutions	Mouvements compte à compte	Variation périmètre et fusion	30/09/2009
Terrains	734					734
Constructions	4 451	47	(173)		20	4 345
Installations techniques, matériel et outillage industriels	116			48	5	168
Autres immobilisations corporelles	3 319	56	(86)	45	268	3 601
Immobilisations corporelles en cours	20			(20)		
Avances et acomptes	32	23		(37)		18
Immobilisations corporelles brutes	8 671	126	(260)	36	292	8 866

Montants en milliers d'euros	30/09/2008	Augmentations	Diminutions	Mouvements compte à compte	Variation périmètre et fusion	30/09/2009
Terrains						
Constructions	2 141	228	(161)			2 208
Installations techniques, matériel et outillage industriels	36	17		49	4	105
Autres immobilisations corporelles	2 398	319	(70)	(2)	197	2 841
Amortissement et dépréciations	4 574	564	(231)	47	201	5 154
Immobilisations corporelles nettes	4 097	(438)	(29)	(10)	92	3 712

Les autres immobilisations corporelles, s'élevant à 3 601 k€, correspondent principalement aux travaux de mise en conformités et de modélisation des locaux des magasins pour lesquels nous sommes locataires auprès d'un tiers du Groupe.

7.4 - Immeubles de placement

Montants en milliers d'euros	30/09/2008	Augmentations	Diminutions	30/09/2009
Valeur brute	497		(497)	
Immeubles de placement	497		(497)	

La diminution de la valeur brute des immeubles de placement sur l'exercice correspond à sa cession intervenue au cours de l'exercice.

7.5 - Variation des autres actifs financiers

Montants en milliers d'euros	30/09/2008	Augmentations	Diminutions	Mouvements compte à compte	Variation de périmètre	30/09/2009
Autres titres de participations	59	0	(2)			57
Créances rattachées à des participations				15		15
Autres titres immobilisés	8					8
Prêts, cautionnements et autres créances financières	302		(70)	(15)		217
Autres immobilisations financières	308	64	(11)		25	386
Immobilisations financières brutes	678	64	(83)		25	684

Montants en milliers d'euros	30/09/2008	Augmentations	Diminutions	Mouvements compte à compte	Variation de périmètre	30/09/2009
Autres titres de participations et créances	20	23	(10)			32
Autres titres immobilisés						
Prêts, cautionnements et autres créances financières						
Dépréciation	20	23	(10)			32
Immobilisations financières nettes	658	41	(73)		25	651

7.6 - Détail des stocks et en-cours

Montants en milliers d'euros	30/09/09	30/09/08
Matières premières et autres approvisionnements		
Marchandises	801	732
Total brut	801	732
Dépréciations	(10)	
Total net	791	732

Les stocks de marchandises sont constitués des produits annexes à la vente (litreries, ...).

7.7 - Détail des clients et autres débiteurs

Montants en milliers d'euros	30/09/09	30/09/08
Avances et acomptes versés	22	9
Clients et comptes rattachés	1 698	1 987
Autres créances	1 357	1 854
Total brut	3 077	3 850
Dépréciation des comptes clients	(551)	(467)
Dépréciation des autres débiteurs	(136)	(161)
Total net	2 390	3 222
Montant à - 1 an	2 390	3 222

Au 30 septembre 2009, les autres créances enregistrent principalement des créances fiscales et sociales pour 954 k€.

7.8 - Détail des autres actifs courants

Montants en milliers d'euros	30/09/09	30/09/08
Charges constatées d'avance	224	130
Total net	224	130
Montant à - 1 an	224	130

7.9 - Trésorerie

Montants en milliers d'euros	Brut	30/09/2009 Dépréciation	Net	Brut	30/09/2008 Dépréciation	Net
Disponibilités	3 033	0	3 033	3 209	0	3 209
Valeurs mobilières de placement	108	(1)	107 (1)	45	(9)	36
Total	3 142	(1)	3 141	3 254	(9)	3 245

Au 30 septembre 2009, la valeur de réalisation des valeurs mobilières de placement est inférieure à la valeur comptable, d'où la constitution d'une provision pour dépréciation d'un montant de 1 k€.

Les placements de trésorerie sont effectués par le Groupe auprès de banques françaises et étrangères de premier rang.

Les disponibilités et équivalents de trésorerie peuvent être facilement convertis en numéraire.

(1) Les valeurs mobilières de placement sont classées essentiellement dans la catégorie des titres disponibles à la vente.

La trésorerie présentée dans le tableau de flux de trésorerie comprend les éléments suivants au 30 septembre 2009 :

Montants en milliers d'euros	Brut
Liquidités	3 033
Placements	108
Sous-total trésorerie active	3 142
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	68
Sous-total trésorerie passive	68
Total	3 074

7.10 - Capital social

Le capital social, s'élevant à 5 380 800 €, est constitué de 672 600 actions, d'une valeur nominale de 8 €, d'une seule catégorie.

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 août 1996 a instauré un droit de vote double attaché aux actions nominatives inscrites depuis deux ans au moins au nom d'un même titulaire.

7.11 - Détail des engagements envers le personnel

Les engagements envers le personnel sont exclusivement composés des provisions pour pensions et retraites. Il s'agit des indemnités de fin de carrière, à percevoir par les salariés le jour de leur départ en retraite.

Montants en milliers d'euros	30/09/2008	Augmentations	Diminutions		Variation périmètre et fusions	30/09/2009
			Réellement utilisées	Sans objet		
Provisions indemnités départ en retraite - part à plus d'un an	153		(23)			130
Total	153		(23)			130

La part à moins d'un an des provisions pour indemnités de départ à la retraite est le cas échéant comptabilisée dans le poste « Autres passifs courant » (§ 7.15).

Le calcul de la provision est établi selon la « méthode rétrospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite, avec salaire de fin de carrière ». L'évaluation sur la base conventionnelle à chaque métier tient compte :

- du statut, de l'âge et de l'ancienneté acquise par les différentes catégories de personnel,
- du taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties pour chaque catégorie de salariés,
- des salaires et appointements moyens incluant primes, gratifications et avantages en nature, majorés d'un coefficient de charges sociales patronales en vigueur,
- d'un taux de revalorisation du salaire de fin de carrière,
- d'un taux d'actualisation de l'engagement de fin de carrière, projeté à la date de départ en retraite,
- d'un calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de survie.

Le Groupe ne prend pas en compte la variation des droits à ce titre résultant de changements d'hypothèses actuarielles (dans la mesure où l'écart n'excède pas plus ou moins 10 % du montant global de l'engagement IFC : méthode dite du corridor). Cet écart est amorti en charges sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des salariés concernés.



7.11.1 - Hypothèses actuarielles

Date de l'évaluation actuarielle des engagements :
30 septembre
Taux d'actualisation : 4,35 % au 30/09/2008
5,10 % au 30/09/2009
Table de mortalité femme : INSEE TD 1999-2001 F
Table de mortalité homme : INSEE TD 1999-2001 H

Le taux d'actualisation proposé correspond au taux moyen des OAT à 10 ans.

7.11.1 - Hypothèses catégorielles

Catégorie	Age de départ à la retraite	Modalités de départ	Taux de charges patronales	Evolution des salaires	Rotation du personnel
CADRE	65	Volontaire	40%	3%	Table turnover faible
NON CADRE	65	Volontaire	40%	3%	Table turnover faible

Les conventions applicables aux sociétés du groupe sont les suivantes :

- Troc de l'île S.A. : SYNTEC, CCN applicable au personnel des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils
- Trocmag (magasins) : Dispositions légales

7.12 - Provisions

7.12.1 - Provisions non courantes

Conformément à la norme IAS 37 «Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels» des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un évènement passé dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doit supporter pour éteindre son obligation.

En général ces provisions ne sont pas liées au cycle normal d'exploitation des entreprises (cf. provisions courantes).

Aucune provision non courante n'est enregistrée durant l'exercice clos le 30 septembre 2009.

7.12.2 - Provisions courantes

Les provisions courantes enregistrées au 30 septembre 2009 sont principalement liées :

- à des provisions constituées afin de couvrir les litiges en cours (litiges sociaux, salariaux, commerciaux et divers),
- ainsi qu'à des provisions pour charges relatives à des actions de rationalisation des points de ventes.

Montants en milliers d'euros	30/09/08	Augmentations	Diminutions		30/09/09
			Réellement utilisées	Sans objet	
Provisions pour litiges sociaux/salariaux	9	9	(8)		10
Provisions pour travaux à réaliser	38				38
Provisions pour autres litiges	66	26			93
Autres provisions pour R & C		268			268
Total	113	303	(8)		409



7.13 - Emprunts et dettes financières

7.13.1 - Ventilation des emprunts et dettes financières

Montants en milliers d'euros	Total	- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Crédit-bail retraité et emprunts	4 578	1 285	3 172	120
Autres emprunts et dettes financières diverses	116	116	0	0
Total emprunts et dettes financières	4 694	1 401	3 172	120

Les emprunts souscrits par le groupe auprès des établissements de crédit ont été contractés à taux fixe pour 60 % de l'en-cours à la clôture, ainsi qu'à taux variables pour le solde.

Risque de taux : dans le cadre de son activité, le groupe est exposé aux évolutions des taux d'intérêt. Le seul risque associé à une variation des taux d'intérêts ne concerne qu'une augmentation éventuelle des charges financières relatives aux emprunts courants et non-courants contractés par le Groupe auprès des établissements financiers, en cas d'augmentation des taux d'intérêts.

Le Groupe n'a pas utilisé de produits dérivés pour limiter son exposition au risque de taux d'intérêt.

Risque de liquidité : le groupe n'est pas exposé à des risques de liquidité résultant de la mise en œuvre de clauses de remboursement anticipé.

7.13.2 - Evolution (part à plus d'un an)

Montants en milliers d'euros	30/09/2008	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	30/09/2009
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 904	1 545	(1 315)	158	3 292
Crédit-bail retraité	0				0
Comptabilité de couverture de juste valeur des swaps	0				0
Autres emprunts et dettes financières diverses	0				0
Total emprunts et dettes financières	2 904	1 545	(1 315)	158	3 292

7.13.3 - Evolution (part à moins d'un an)

Montants en milliers d'euros	30/09/2008	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	30/09/2009
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 214	1 285	(1 214)		1 285
Comptabilité de couverture de juste valeur des swaps	0				0
Autres emprunts et dettes financières diverses	308		(260)		48
Intérêts courus sur emprunts	0				0
Concours bancaires courants	44	68	(44)		68
Total emprunts et dettes financières	1 565	1 353	(1 517)	0	1 401

7.13.4 - Variation des emprunts et dettes financières

Montants en milliers d'euros	30/09/08	Augmentations	Diminutions	30/09/09
Crédit-bail retraité et emprunts	4 118	2 989	(2 529)	4 578
Autres emprunts et dettes financières diverses	352	68	(304)	116
Comptabilité de couverture de juste valeur des Swaps	0			0
Total emprunts et dettes financières	4 469	3 057	(2 833)	4 693
Crédit-bail retraité et emprunts	1 214	1 285	(1 214)	1 285
Autres emprunts et dettes financières diverses	352	68	(304)	116
Total emprunts et dettes financières (part à moins d'un an)	1 565	1 353	(1 517)	1 401

7.14 - Détail des fournisseurs et autres crédateurs

Montants en milliers d'euros	30/09/09	30/09/08
Avances et acomptes reçus sur commandes	51	47
Dettes fournisseurs	2 347	1 739
Dettes sur acquisition d'actifs	47	47
Dettes sociales et fiscales	3 030	3 084
Autres dettes	3 132	3 139
Total fournisseurs et autres crédateurs	8 608	8 057
Montant à moins d'un an	8 608	8 057

Le poste «autres dettes» (3 132 k€) au 30 septembre 2009 correspond principalement à la dette des magasins due aux déposants.

7.15 - Détail des autres passifs courants

Montants en milliers d'euros	30/09/09	30/09/08
Provisions pour litiges sociaux/salariaux - part à moins d'un an	10	9
Provisions pour travaux à réaliser - part à moins d'un an	38	38
Provision pour autres litiges - part à moins d'un an	93	67
Autres provisions pour R & C - part à moins d'un an	268	
Produits constatés d'avance et écart d'arrondi passif	334	323
Total autres passifs courants	743	436
Montant à moins d'un an	743	436

Le poste «produits constatés d'avance» est composé de produits d'exploitation relatifs à l'activité du franchiseur.

Notes annexes

Engagements et autres passifs éventuels

8.1 - Engagements hors bilan

- Engagements financiers donnés

Nantissements conventionnels de fonds de commerce en garantie des emprunts LCL pour 1 331 000 € à échéance 2017.

- Avals et Cautions

Néant.

8.2 - Actifs et passifs éventuels

- Droits Individuels de Formation (DIF)

Conformément aux dispositions de la loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle, les sociétés françaises accordent à leurs salariés un droit individuel d'une durée de vingt heures minimum par année civile cumulable sur une durée maximale de six ans. Au terme de ce délai et à défaut de son utilisation l'ensemble des droits restera plafonné à cent vingt heures.

Compte tenu de l'incertitude quant à la sortie de ressource probable relative à cet engagement et de la difficulté d'en estimer le coût, le Groupe ne constitue aucune provision à ce titre

Le nombre d'heures accumulées non consommées à la clôture s'élève à 2.648 heures (contre 2.061 heures cumulées au 30 septembre 2008). Le volume d'heures de formation cumulées correspondant aux droits acquis au titre du DIF s'élève à 11.512 heures au 30 septembre 2009.



Notes **Rémunérations et avantages alloués aux organes de direction**
annexes

Au cours de l'exercice, le montant des rémunérations totales et avantages de toute nature alloués aux organes de direction du groupe s'élève à :

- Conseil de surveillance (y compris jetons de présence *) : 57 k€
 - Directoire : 0 k€
- * dont jetons de présence 6 k€

Notes **Effectifs**
annexes

	30/09/09	30/09/08
Cadres	61	56
Non Cadres	177	168
Total	238	224

Notes **Evénements postérieurs à la clôture**
annexes

Aucun élément ne nous semble devoir être mentionné à ce titre.

Notes **Honoraires des commissaires aux comptes**
annexes

Le montant des honoraires enregistrés dans les comptes au titre de la mission légale et des travaux complémentaires s'établit à 83 K€.



Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société TROC DE L'ILE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 30 septembre 2009 ont été réalisées dans un contexte de crise économique et de difficulté certaine pour les entreprises à appréhender leurs perspectives d'exploitation. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

Estimations comptables

- Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'un amortissement dans les comptes. Cependant, des tests de perte de valeur (impairment tests) sont réalisés en fin d'exercice pour apprécier le bien-fondé de l'absence de provision sur cet actif.
- Les titres de participation ainsi que les comptes courants des filiales inscrits à l'actif font, chaque année, l'objet de tests de perte de valeur - selon une méthode basée sur l'actualisation des cash-flows prévisionnels - permettant de déterminer les éventuelles dépréciations à constater.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait aux Angles et à Marseille, le 5 mars 2010

Les commissaires aux comptes :

FREDERIC RAMBALDI



MAZARS SA - Patrick Zirah - Associé

Comptes sociaux

Exercice clos le 30 septembre 2009

Bilan actif

ACTIF (en €)	Brut	Amort / Prov	30/09/09 Net	30/09/08 Net
Immobilisations incorporelles				
Concession, brevet et marques	467 647	375 440	92 206	164 635
Fonds commercial	3 460 593		3 460 593	3 460 593
Immobilisations Corporelles				
Constructions	43 095	32 081	11 014	4 895
Installations techniques matériel & outillage	416	416		
Autres immobilisation corporelles	971 372	915 807	55 565	101 270
Avances et acomptes				25 944
Immobilisations Financières				
Participations	5 152 743	163 376	4 989 367	4 999 158
Prêts	556 537	339 482	217 055	302 371
Autres immobilisations financières	32 421		32 421	32 421
Total Actif immobilisé	10 684 823	1 826 603	8 858 220	9 091 287
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	66 790		66 790	79 000
Avances, Acomptes	4 650		4 650	1 888
Clients	5 060 711	925 980	4 134 730	4 801 686
Autres créances	2 645 427	894 199	1 751 228	2 353 440
Autres valeurs mobilières				361 433
Disponibilités	1 750 802		1 750 802	562 513
Charges constatée d'avance	13 466		13 466	6 063
Total Actif Circulant	9 541 845	1 820 179	7 721 666	8 166 023
COMPTE DE REGULARISATION				
Charges à répartir				
Total Général	20 226 668	3 646 782	16 579 886	17 257 310

Bilan passif

PASSIF (en €)	30/09/09	30/09/08
Capitaux propres		
Capital social	5 380 800	5 380 800
Prime d'émission, de fusion, d'apport...	777 704	777 704
Réserve légale	310 014	207 027
Autres réserves	1 143 275	868 016
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	953 850	2 059 746
Provisions réglementées	10 000	9 910
Total capitaux propres	8 575 643	9 303 204
Provisions pour risques & charges		
	37 876	37 876
Emprunts, dettes auprès des établiss. Crédit (2)	2 479 380	3 557 113
Emprunts et dettes financières divers	1 101 438	460 206
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 570 478	2 056 714
Dettes fiscales et sociales	1 195 444	1 042 413
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	47 449	47 449
Autres dettes	238 065	431 022
Produits constatés d'avance (1)	334 112	321 313
Dettes et Régularisation	7 966 367	7 916 230
Ecart de conversion passif		
Total Général	16 579 886	17 257 310
RENVOIS		
(1)-produits constatés d'avances	334 112	321 313
(2)-Dont concours bancaires courants, et soldes créditeur de banques	6 047	387 596

Compte de résultat

	30/09/09	30/09/08
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de Marchandises	331 678	570 614
Production vendue service	8 109 795	7 846 053
Chiffre d'affaires Net	8 441 473	8 416 667
Production immobilisée		8 966
Subventions d'exploitation		400
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	78 790	42 173
Autres produits	12 558	16 997
Total des Produits d'Exploitation	8 532 822	8 485 203
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	252 288	383 606
Variation de stock	12 210	79 024
Achats de matières premières		18 997
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	4 208 757	4 002 113
Impôts, taxes et versements assimilés	125 934	178 468
salaires et traitements	1 359 761	1 319 551
Charges sociales	593 608	539 326
Dotations d'exploitation sur immobilisations	153 528	177 178
Dotations d'exploitation sur l'actif circulant	278 588	340 168
Dotations aux provisions pour risques & charges		
Autres charges	88 369	114 212
Total charges d'exploitation	7 073 043	7 152 643
Résultat d'exploitation	1 459 779	1 332 560
Produits financiers		
Produits financiers de participation	168 433	1 247 847
Autres intérêts et produits assimilés	33 618	34 029
Reprise sur provision et transfert de charges	2 230	389 475
Total produits financiers	204 282	1 671 351
Charges financières		
dotations financières aux amortissements et provisions	62 994	139 787
Intérêts et charges assimilés	145 551	468 065
Différence négatives de change		
Total charges financières	208 545	607 852
Résultat financier	-4 263	1 063 499
Résultat courant avant impôts	1 455 516	2 396 059
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		5 097
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 080	24 603
Reprise sur provisions et transfert de charges		
Total des Produits Exceptionnels	2 080	29 700
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	180	19 409
Charges exceptionnelles sur opération en capital	2 080	127 510
Charges exceptionnelles aux amortissements & provisions	90	47 786
Total Charges Exceptionnelles	2 350	194 705
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-270	-165 005
Impôt sur les bénéfices	501 396	171 308
BENEFICE	953 850	2 059 746

Notes annexes

Exercice clos
le 30 septembre 2009

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 septembre 2009 dont le total est de 16 579 886 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de compte, dégageant un bénéfice de 953 850 €.
L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er octobre 2008 au 30 septembre 2009.

Informations significatives

(C. com. art. 9 al.5-6, art. 11, art. D8 al. 5)

La société a été introduite au Marché Libre de la Bourse de Paris le 12 mars 1997

(SICOVAM 3110, Code ISIN - International Securities Identification Numbers : FR0000031106 – MLTRO).

1 - Faits caractéristiques de l'exercice

Acquisitions en France

Notre filiale de droit français TROCMAG a acquis les parts sociales de trois nouveaux points de vente :

- la SARL Atout, située à WASQUEHAL (59)
 - la SARL Jean, située à CLERMONT FERRAND
 - la SARL Dépôt Vente Drômois, située à VALENCE
- ainsi que le fonds de commerce du dépôt vente situé à ORGEVAL (78)

Arrêt d'activité d'un établissement TROCMAG :

Cela concerne le dépôt vente qui était situé à VESOUL.

Diminution du résultat courant en comparaison par rapport à l'exercice précédent :

La baisse de notre résultat courant s'explique essentiellement par l'absence de dividendes distribués sur l'exercice par notre filiale Trocmag.

Lors de l'exercice précédent, ces dividendes représentaient 1 M€.

Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du Décret Comptable.

du 29 novembre 1983 ainsi que du règlement du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) 99-03 du 29 avril 1999 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Méthodes et règles d'évaluation

• Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce ne fait pas l'objet d'un amortissement mais d'un test de dépréciation annuel.

Ce test consiste à comparer la valeur d'utilité du fonds de commerce, dont les modalités de calcul ont été affinées en 2009, à sa valeur nette comptable. Une dépréciation est enregistrée en cas de perte de valeur par rapport à la valeur nette comptable.

La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie d'exploitation sur les cinq prochains exercices auxquelles est ajoutée une valeur terminale évaluée en actualisant à l'infini un flux de trésorerie normatif.

Les autres immobilisations incorporelles sont principalement des logiciels amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

• Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût historique. L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation estimée. Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

- Matériel informatique : 3 ans,
- Aménagements et autres immobilisations corporelles : 5, 7 et 10 ans.

• Immobilisations financières

Les titres de participation ont été évalués à leur prix d'acquisition, hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des titres est constatée lorsque la valeur de la filiale déterminée en ajoutant à l'actif net corrigé la valeur d'utilité du fonds commercial (déterminée selon la même méthode que celle appliquée à notre fonds de commerce) et en éliminant l'éventuel fonds commercial figurant à l'actif des comptes de la filiale, est inférieure à la valeur nette comptable des titres de participation.

• Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire ou de réalisation d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.



Notes annexes

Notes sur le bilan

2.1 - Immobilisations

Valeurs brutes (K€)	Solde au 01/10/08	Augmentation	Diminution	Solde au 30/09/09
Immobilisations Incorporelles	3 898	30		3 928
Immobilisations Corporelles	1 030	13	28	1 015
Immobilisations Financières	5 798	15	72	5 741
Total	10 726	58	100	10 684

Le fonds de commerce figurant à l'actif pour un montant de 3 461 K€ résulte de la fusion-absorption Troc SA / Cejibe.

La diminution du poste immobilisations financières correspond à des remboursements de prêts.

Amortissements (K€)	Solde au 01/10/08	Augmentation	Diminution	Solde au 30/09/09
Immobilisations Incorporelles	272	103		375
Immobilisations Corporelles	898	50		948
Total	1 170	153		1 323

2.2 - Echéances des créances

Etat des échéances des créances (K€)	Montant Brut	Dont à 1an au plus	Dont à +1an
Actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	5 061	5 061	
Personnel et charges sociales	28	28	
Etat et autres collectivités publiques	301	301	
Groupe et associés	2 147	2 147	
Débiteurs divers	169	169	
Total	7 706	7 706	0

2.3 - Produits à recevoir

Produits à recevoir (K€)	30/09/09	30/09/08
Clients, factures à établir	627	560
Divers, produits à recevoir	5	
Total	632	560

Les factures à établir correspondent essentiellement à la facturation de Troc de l'Ile à sa filiale Troc SAS du contrat d'exploitation du site Troc.com.

2.4 - Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance (K€)	30/09/09	30/09/08
Produits d'exploitation	334	321
Total	334	321

Les produits constatés d'avance correspondent à la part de la redevance de publicité facturée au réseau et non encore utilisée.

2.5 - Charges comptabilisées d'avance

Charges comptabilisées d'avance (K€)	30/09/09	30/09/08
Charges d'exploitation	13	6
Total	13	6

2.6 - Composition du capital social

Le capital social s'élève à 5 381 K€ au 30 septembre 2009.

Capital social : Action ou parts sociales - Valeur nominale 8 €

Nombre de titres début d'exercice	672 600
Nombre de titre émis	0
Nombre de titres remboursés ou annulés	0
Nombre de titres fin d'exercice	672 600

Composition du capital social (K€)	Solde au 01/10/08	Augmentation	Diminution	Solde au 30/09/09
Capital social	5 381			5 381
Prime d'émission	778			778
Réserve légale	207	103		310
Autres réserves	868	275		1 143
Résultat N-1 (1)	2 060		2 060	
Résultat N		954		954
Total	9 294	1 332	2 060	8 566

(1) dividendes distribués : 1 682 K€

2.7 - Provisions

Provisions pour risques et charges (K€)	Solde au 01/10/08	Augmentation	Diminution	Solde au 30/09/09
Pour litiges	38			38
Pour charges				
Total	38			38

Provisions pour dépréciation (K€)	Solde au 01/10/08	Augmentation	Diminution	Solde au 30/09/09
Sur participations	156	8		164
Sur autres immob financières	309	30		339
Sur stocks				
Sur créances clients et rattachés	680	279	33	926
Sur comptes courants	872	25	2	895
Total	2 017	342	35	2 324

Détail des provisions sur participations :

Au 30/09/2009, les titres des filiales sont provisionnés à hauteur de 152 K€, dont 150 K€ pour 100 % de la valeur des titres Gdp deutschland.

Détail des provisions sur autres immobilisations financières :

Le montant de 339 K€ correspond notamment à la provision à 100% des prêts consentis à notre filiale allemande Gdp deutschland pour 324 K€.

Détail des provisions sur créances clients et rattachés :

Le montant de 926 K€ correspond notamment au provisionnement à 100% des créances de nos filiales Allemandes pour 599 K€

Détail des provisions sur comptes courants :

Le montant de 895 K€ correspond essentiellement à la provision à 100 % du compte courant de Gdp deutschland pour 811 K€.

2.8 - Echéances des créances

Etat des échéances des dettes (K€)	Montant Brut	Dont à 1an au plus	Dont à +1an
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 479	678	1 801
Emprunts et dettes financières diverses			
Fournisseurs et comptes rattachés	2 570	2 570	
Personnel et comptes rattachés	287	287	
Dettes fiscales et sociales	908	908	
Dettes sur immobilisations	47	47	
Groupe et associés	1 101	1 101	
Autres dettes	238	238	
Total	7 630	5 829	1 801

2.9 - Charges à payer

Charges à payer (K€)	30/09/09	30/09/08
Intérêts courus à payer	10	12
Fournisseurs, factures non parvenues externes	137	199
Fournisseurs, factures non parvenues groupe	467	450
Personnel et charges sociales charges à payer	268	261
État et autres collectivités publiques, charges à payer	94	108
Client groupe, avoir à établir	234	403
Divers charges à payer	4	44
TOTAL	1 214	1 477

2.10 - Eléments concernant les entreprises liées

Eléments concernant les entreprises liées - Valeurs brutes (K€)

Actif	2009	2008
Créances clients et comptes rattachés	3 357	3 686
Autres créances	2 147	3 000

Passif	2009	2008
Emprunts et dettes financières diverses	1 094	391
Fournisseurs et comptes rattachés	1 713	1 207
Autres dettes	234	404

Compte de résultat	2009	2008
Ventes de marchandises	80	129
Production vendue	3 600	3 246
Charges d'exploitation	1 357	1 182
Charges financières	34	441
Produits financiers	165	1 594



Notes annexes

Notes sur le compte de résultat

3.1 - Résultat financier

Résultat financier (K€)	2009	2008
Produits financiers de participation	168	1 248
Intérêts et produits assimilés	34	34
Reprises de provisions	2	390
Dotations aux provisions	-63	-140
Intérêts et charges assimilées (1)	-145	-468
TOTAL	-4	1 064

(1) dont 291 K€ au titre du vrai mali de fusion de la SARL Troc.com

3.2 - Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel (K€)	2009	2008
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		5
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		-19
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2	25
Charges exceptionnelles sur opérations en capital (1)	-2	-128
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		-48
TOTAL	0	-165

(1) Cette perte correspond à la valeur brute des titres des filiales Marion et JLT (sociétés n'ayant plus d'activité) cédées à Trocmag pour 1€ symbolique au cours de l'exercice.

3.3 - Ventilation du Chiffre d'affaires

Ventilation du Chiffre d'affaires (K€)	2009	2008
ventes de marchandises France	219	492
ventes de marchandises Export	113	79
production vendue France (1)	7 085	6 931
production vendue Export (1)	1 024	915
TOTAL	8 441	8 417

(1) la diminution du poste de « ventes de marchandises » provient de l'externalisation de la fourniture d'équipements informatiques pour le réseau auprès d'un partenaire.

3.4 - Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires enregistrés dans les comptes au titre de la mission légale et des travaux complémentaires s'établit à 44 K€.

Notes annexes

Autres informations

4.1 - Engagements financiers hors bilan (K€)

4.1.1 - Engagements donnés

Nantissements conventionnels de fonds de commerce en garantie des emprunts LCL pour 1 331 000€ à échéance 2017.

4.1.2 - Engagements reçus

Néant

4.1.3 - Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant

4.1.4 - Engagements hors bilan pris en matière de pensions retraites et indemnités assimilées

Hypothèses retenues :

La convention applicable à la société est la suivante : SYNTEC, CCN applicable au personnel des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils.

La table de mortalité femme : INSEE TD 1999-2001 F
La table de mortalité homme : INSEE TD 1999-2001 H
Départ à 65 ans,
Départ volontaire des employés
3% de taux moyen d'augmentation des salaires,
5.10% de taux d'actualisation, le taux d'actualisation proposé correspond au taux moyen des OAT à 10 ans.
40% de taux de charges sociales.

Le montant des engagements pris en matière de retraite au 30/09/2009 est estimé à 95 012 €.

4.2 - Effectif

Effectif	2009	2008
Cadres	12	12
Non cadres	29	29

4.3 - Rémunérations des dirigeants

Rémunérations des dirigeants (K€)	2009	2008
Organe d'administration (jetons de présence*)	57	54
Organe de direction		18

* dont jetons de présence : 6 K€

4.4 - Fiscalité

Imposition des dividendes encaissés :

Nous avons opté à nouveau pour l'exercice 2009 pour le régime des sociétés mères et filiales.

Ventilation de l'impôt

En €	Résultat comptable	Résultat Fiscal	IS
Résultat courant	1 455 516	1 504 277	501 426
Résultat exceptionnel	-270	-90	-30
TOTAL			501 396

Notes **Tableau des filiales et participations**
annexes **au 30 septembre 2009**

	Capital en €	Quote part du capital détenue	Valeur comptable des titres détenues brute	Valeur comptable des titres détenues nette
DOLE TRADE	393 663	100,00%	399 416	399 416
TROC.COM BENELUX	99 157	100,00%	1 697 980	1 697 980
GDP DEVELOPMENT DEUTCHLAND	150 000	100,00%	150 000	0
SAS TROC	62 800	75,35%	49 000	49 000
SAS TROCMAG	1 000 000	100,00%	2 440 530	2 440 530
SCI LES CANAUX	1 524	99,00%	1 509	0
SCI LES DRAILLES	1 524	99,00%	38 875	38 875
SCI LES FAISSES	1 524	100,00%	130 191	130 191
SCI LES LAUZES	15 245	51,00%	85 067	85 067
SCI WOIPY	0	100,00%		
TROC IBERIA	120 000	99,95%	121 300	121 300
TOTAL			5 113 868	4 962 359

Identité de la société consolidante :

SA FITROC

Capital de 9 418 515 €

Siège social : 2, rue des Alizés - 30133 Les Angles

Immatriculée au RCS de NIMES sous le n° 498 593 201

Montant des prêts et avances accordés	Montant des dividendes encaissés	Chiffre d'affaires 2009	Résultat	Capitaux propres avant affectation du résultat
51 504		51 716	23 205	520 020
148 883		5 906 443	-41 648	-166 527
1 134 832*		811 025	-396 922	-1 693 613
		386 429	8 727	89 547
282 875		25 772 909	-1 241 419	1 283 322
427 822		67 077	-12 644	-146 844
93 897		67 078	14 553	195 083
		85 232	29 314	303 328
	28 347	74 913	586 349	684 401
22 840*		0	-634	-19 738
		1 092 102	-47 871	340 478
2 162 653	28 347			

* Montants provisionnés à 100%

Rapport spécial

des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Absence d'avis de convention

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et soumise aux dispositions de l'article L.225-86 du Code de commerce.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice.

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1/ CONVENTION TROC DE L'ILE / SCI LES FAYSES

Nature, objet et modalités :

Contrat de bail portant sur les locaux à usage professionnel constituant le siège de votre société.
Les charges comptabilisées au titre de l'exercice clos se sont élevées à 81 736 euros.

2/ CONVENTION TROC DE L'ILE / FITROC

Nature, objet et modalités :

Convention de prestations de services dans les domaines administratif, financier, comptable, commercial et technique.
Les charges comptabilisées au titre de l'exercice clos se sont élevées à 843 467 euros.

3/ CONVENTIONS TROC DE L'ILE / TROC SAS

3.1 - Nature, objet et modalités :

Convention d'affectation d'une partie de la redevance de publicité nationale au budget de conception du site marchand, la société Troc de l'Ile SA rétrocède à Troc SAS une part de la redevance de publicité nationale collectée auprès des magasins (franchisés et filiales). Les charges comptabilisées au titre de l'exercice clos se sont élevées à 385 000 euros.

3.2 - Nature, objet et modalités :

Convention portant sur le contrat de licence de marque, nom de domaine et d'exploitation du site Troc.com. La contrepartie est fixée à 20 % du chiffre d'affaires hors taxes réalisé par Troc SAS au titre de la vente de produits publicitaires externes au groupe Troc de l'Ile.

Le chiffre d'affaires externe réalisé par Troc SAS au cours de l'exercice est de 1 428 euros conduisant à une redevance à verser par celle-ci de 286 euros.

4/ CONVENTION TROC DE L'ILE / TROCMAG

Nature, objet et modalités :

Contrat de franchise identique aux autres membres du réseau.

Les produits comptabilisés au titre de l'exercice clos se sont élevés à 856 558 euros.

5/ CONVENTIONS TROC DE L'ILE / FITROC / TROCMAG

Nature, objet et modalités :

Convention de gestion centralisée des excédents de trésorerie et des recours au crédit par la société TROC DE L'ILE.

Cette convention n'est pas rémunérée, eu égard aux autres modalités de rémunération des prestations rendues par la société.

6/ CONVENTIONS TROC DE L'ILE / TROCMAG, TROC.COM BENELUX (ex GDP Belgique), TROC IBERIA, GDP DEUTSCHLAND, AKZEPTA

Nature, objet et modalités :

Convention de prestation de services en matière d'assistance dans les domaines financier, comptable, administratif, management, technique, juridique et social.

La rémunération de cette convention est déterminée selon les coûts directs majorés d'une marge de 10%.

Les produits comptabilisés au titre de l'exercice clos se sont élevés à 1 468 000 euros.

7/ CONVENTION TROC.COM BENELUX

Nature, objet et modalités :

Convention de prestation d'assistance et d'expertise en ce qui concerne le développement international du groupe.

Les charges comptabilisées au titre de l'exercice clos se sont élevées à 129 045 euros.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait aux Angles et à Marseille, le 5 mars 2010

Les commissaires aux comptes

FREDERIC RAMBALDI



MAZARS SA - Patrick Zirah - Associé



Quartier de Dinarelle - 2, Rue des Alizés - 30133 Les Angles
tél. 04 90 15 14 13 - fax 04 90 15 14 03 - www.troc.com